

Bonne année 2019

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Danielle	p 4
Finances.....	p 5
Camping	p 6
Travaux	p 7
Rentrée scolaire	p 8
Maisons fleuries 2018.....	p 9
11 novembre	p 10
Espace Jeune au Carpont	
Commission Communale des Jeunes	p 11
Bibliothèque	p 12
Espace Jean Le Rétif	
CAL.....	p 13
CIDS	p 14-15
Repas des anciens	p 15
Le service technique	p 16-17

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux	p 18 à 20
----------------------------------	-----------

LA VIE SCOLAIRE

CAEL - FCPE	p 21
Ecole Elémentaire	p 22

LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL.....	p 27
Espoirs Talibés	p 28
Gavotte Louannécaine - Louannigous.....	p 29
UNC - Bourse aux vêtements	p 30

LA VIE SPORTIVE

USPL - Baby ball	p 31
AGEL - Tennis de table	p 32
Cyclos - Bad'loisirs.....	p 33
Tennis Club - Mell zorn.....	p 34
Volley-ball - Baby gym.....	p 35

RENCONTRE P 36-37

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 37

ARRÊT SUR IMAGES P 38

PÊLE MÊLE - ÉTAT CIVIL P 39 à 44

ARTISANS COMMERÇANTS P 45

INFOS PRATIQUES P 46



Le décès de Danielle VIARD, adjointe à la communication, est intervenu, en pleine préparation de ce bulletin municipal. Privé de notre cheville ouvrière, il nous a fallu redoubler d'efforts. Nous avons tout fait pour que ce bulletin soit à la hauteur de ce qu'elle a toujours voulu qu'il soit : un outil de communication dont on se sert pour transmettre les informations, de et pour toute la commune... " avec ses difficultés, ses richesses et ses variétés".

Nous espérons donc que vous aurez plaisir à le lire, en pensant un peu à elle.

Et à l'approche de cette fin d'année, nous vous souhaitons un joyeux Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

L'Equipe rédactionnelle



Hello... Danielle,

Après avoir lutté avec ténacité contre la maladie, tu t'es éteinte ce 10 novembre dernier.

Tu laisses un vide incommensurable et nous ne pouvons que saluer ta mémoire, pour toi qui t'es investie sans compter au service de la collectivité.

Rouage essentielle de cette équipe rédactionnelle, tu nous laisses orphelins de ce bulletin municipal.

Tu nous manques ...

Gervais, Sylvie, Guy et Éric

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chères Louannécaines, Chers Louannécains,

Nous avons enfin pu lancer en cette fin d'année, le projet de lotissement communal du Stivel. Les lots, libres de constructeur, devraient être mis à disposition à l'automne 2019, sous réserve de la disponibilité des entreprises pour la première phase des travaux. Les nombreuses sollicitations par de futurs acquéreurs, démontrent une nouvelle fois l'intérêt porté à la commune de Louannec. Son dynamisme, ses équipements, sa fiscalité et son cadre de vie préservé, place Louannec parmi les communes les plus attractives du territoire.

Les dernières constructions (logements sociaux) du lotissement communal de Poulajous Braz sont maintenant achevées. Nous avons donc prévu en 2019, la réalisation de la voirie définitive, avec un achèvement souhaité pour l'été.

Au-delà de l'arrêt du projet de commune nouvelle décidé cet été par le conseil municipal, nous avons souhaité poursuivre l'étude d'un transport collectif à l'échelle du territoire de nos quatre communes : Louannec, Saint Quay-Perros, Trégastel et Perros-Guirec. Cette étude en a confirmé l'intérêt et fixé les objectifs. Lannion Trégor Communauté (LTC), compétent en matière de transport collectif porte ce projet, et est impliqué financièrement. Le lancement devrait être entériné sous peu, pour une mise en service espérée avant l'été prochain. Du côté des communes, il nous reste à finaliser les clés de répartition du reste à charge communale. Les modalités d'application de ce nouveau service seront communiquées, dès que celui-ci sera validé par les cinq collectivités. Néanmoins, le principe est de proposer, sur la période estivale juillet/Août des rotations toutes les heures en journée, 7j/7. Et de septembre à juin des rotations les lundi et vendredi matins et le mercredi toute la journée. Ce service, qui permettra aux Louannécains de se déplacer sur les autres communes, mais aussi aux habitants des autres communes de venir sur Louannec, pourra évoluer suivant les demandes et la fréquentation.

Après plusieurs mois de réflexions et plusieurs scénarios envisagés, nous lancerons également en 2019 le traitement des abords de la route de Tréguier, afin de mieux garantir la sécurité des usagers qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes : matérialisation plus franche des intersections, voie douce du carrefour de Nantouar jusqu'en sortie du bourg. Un complément sera nécessaire dans le futur afin d'offrir la continuité jusqu'à Mabilès.

Malgré le retard pris par le tribunal administratif pour statuer sur les recours contre le PLU de Louannec, nous poursuivons le projet d'aménagement de l'espace sportif de Poulajous, et ce afin de libérer dans un futur proche le terrain des sports actuel pour un aménagement de centre bourg en lien avec les besoins de proximité d'une partie de la population Louannécaine.

Cette fin d'année est un instant privilégié où les familles aiment se retrouver pour des moments festifs et joyeux. C'est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter, du fond du cœur, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

J'accompagne tout particulièrement de mes pensées, et de mes vœux, celles et ceux d'entre nous que la solitude et la maladie n'épargnent pas.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019...

Le Maire
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



DANIELLE VIARD



Une femme de caractère, forte,...
engagée,...
passionnée,...
déterminée,...
libérée...

Madame Danielle VIARD, a été conseillère municipale pour la première fois en 2008, élue sur la liste de Monsieur Jean Nicolas, notre Maire honoraire. Elle a travaillé étroitement au service des Louannécains, en œuvrant notamment pour les affaires scolaires, l'urbanisme ou la communication. Déjà les adjoints responsables à l'époque ainsi que les autres conseillers appréciaient son implication et son dévouement. Ce premier mandat fut également pour elle l'occasion de travailler au sein de l'intercommunalité et elle était appréciée pour elle, mais aussi pour ses convictions et ses engagements.

Engagement dans le parti socialiste où elle était fortement impliquée, mais aussi à Alcatel où, attachée à la défense des droits sociaux qu'elle défendait bec et ongles en sa qualité d'élue au comité d'entreprise. Membre actif de la CFDT, elle laisse l'image d'une femme attachante et impliquée. Elle dégagait une telle volonté, un tel état d'esprit qui démontrait qu'en s'engageant, on peut faire changer les choses, on peut défendre ses idées, les faire évoluer parfois sans pour autant les renier, et ce dans le seul but de faire évoluer le collectif et de défendre l'intérêt général.

En 2014, elle poursuit l'aventure municipale avec notre Maire Gervais Egault, en tant qu'adjointe à la culture et à la communication. Elle y met toute son énergie. Elle est l'élément moteur sur les expositions, les affaires culturelles et scolaires, la bibliothèque, mais surtout le bulletin municipal dont elle est la cheville ouvrière.

Danielle, avec son expérience a su affirmer ses convictions, comme celle d'être profondément convaincu du bien-fondé de l'intercommunalité, où elle aimait siéger. Cette intercommunalité, qu'elle présentait souvent comme la solution à la problématique des communes. Elle œuvrait à L.T.C. au sein des commissions "Habitat, cadre de vie, foncier et déplacement" et "SCOT et urbanisme".

Puis la maladie l'a emportée ce matin du 10 novembre. Cette maladie qui l'avait affaiblie a mis à mal son enthousiasme, et ce n'était pas facile tous les jours pour elle, mais elle est toujours restée digne et souriante, masquant ses difficultés et démontrant ainsi un courage, qui nous faisait presque oublier qu'elle était malade depuis plusieurs années.

Encore un grand Merci Danielle pour ce que tu as fait et pour ce que tu étais.

Nous te disons AU REVOIR



Finances

Nous voilà déjà en fin d'année. C'est le moment de faire le bilan des finances de la commune, comme des communes du canton.

Ces chiffres validés proviennent des comptes administratifs 2017 des communes, publiés par le ministère des finances (source : le portail de l'Etat au service des collectivités) :

SYNTHESE 2017	PERROS GUIREC	PLEUMEUR BODOU	TREBEUR- DEN	LOUANNEC	TREGASTEL	TRELEVERN	ST-QUAY- PERROS	TREVOU- TREVIGNEC	KERMARIA- SULARD
Nombre d'habitants INSEE	7532	4168	3754	3192	2485	1362	1360	1357	1061
Evolution de la population	-37	22	-12	55	-14	-48	-44	-45	43
Recettes de fonctionnement	1 990 €	1 016 €	1 154 €	889 €	1 374 €	767 €	893 €	936 €	653 €
dont : Impôts Locaux	591 €	481 €	633 €	345 €	805 €	396 €	493 €	455 €	228 €
Dotat.Glob.Fonction.	247 €	315 €	228 €	180 €	200 €	185 €	86 €	197 €	189 €
Dépenses de fonctionnement	1 698 €	730 €	982 €	538 €	1 095 €	692 €	699 €	745 €	521 €
dont : Charges de Personnel	943 €	388 €	513 €	311 €	609 €	371 €	416 €	393 €	244 €
Charges financières	123 €	20 €	5 €	8 €	103 €	78 €	13 €	11 €	14 €
Fiscalité									
Taxes d'habitation	347 €	265 €	334 €	194 €	400 €	211 €	239 €	256 €	104 €
Foncier bâti	403 €	194 €	298 €	136 €	383 €	170 €	243 €	186 €	94 €
Foncier non bâti	7 €	21 €	9 €	15 €	17 €	13 €	11 €	13 €	30 €
Endettement									
Encours de la dette au 31/12	2 532 €	540 €	1 258 €	655 €	2 787 €	1 633 €	1 068 €	610 €	641 €
Annuité de la dette	290 €	97 €	118 €	75 €	208 €	140 €	126 €	74 €	74 €

Je rappelle que ces données ne tiennent pas compte des autres comptes administratifs annexes (camping, caisse des écoles, lotissements, ...).

La comparaison permet de mieux nous situer par rapport aux autres communes environnantes :

- Tout d'abord, votre commune est celle dont la population augmente le plus (+55 habitants) ;
- Les Impôts locaux : il n'y a que KERMARIA-SULARD où les impôts/habitant sont moins élevés ;
- Les Dotations de l'Etat : là encore, la même commune touche moins que nous ;
- Les Dépenses de Personnel : comme pour les impôts locaux, KERMARIA-SULARD a des dépenses moins élevées ;
- Les Charges Financières : elles concernent, presque exclusivement, les intérêts sur les remboursements d'emprunts. Seule TREBEURDEN a des charges financières moins importantes que LOUANNEC ;
- La part pour la commune de la Taxe d'Habitation/habitant : 194 €. Comparée aux autres communes, seule KERMARIA-SULARD est moins élevée.

En résumé :

- si des communes plus importantes que la nôtre, ont une fiscalité et des coûts plus importants aussi à supporter par leurs contribuables, nous pouvons faire la même analyse pour la plupart des communes de taille inférieure.

- la commune de LOUANNEC a une situation financière saine, et cela ne date pas d'hier.

En cette fin d'année 2018, je tiens à vous souhaiter de très bonnes fêtes.

Marc BACUS
Adjoint aux Finances



Camping Ernest Renan Louannec

Malgré une baisse de la fréquentation en début d'été par l'effet coupe du monde, la saison 2018 restera une excellente année pour le camping de Louannec en terme de résultats financiers.

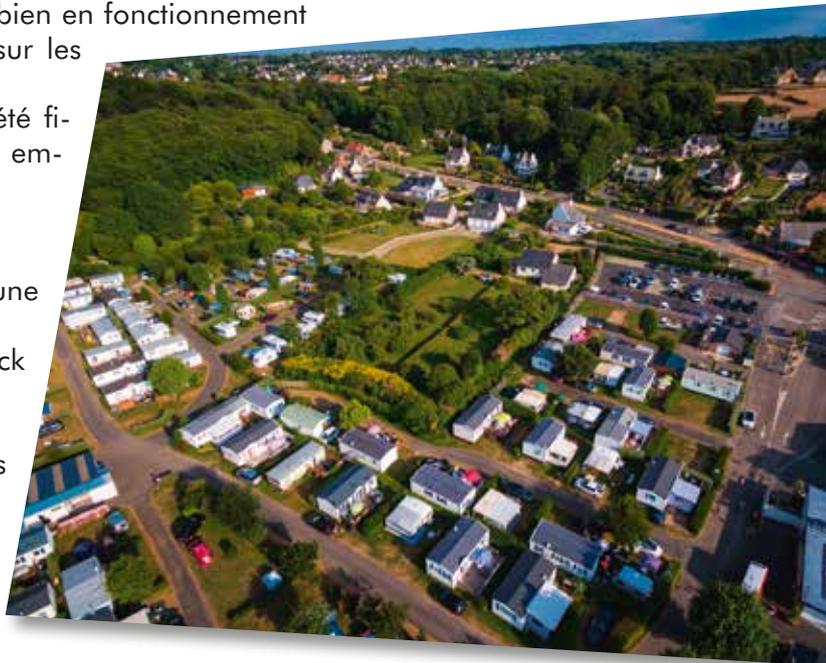
Pour mémoire, le camping municipal est une activité commerciale autonome financièrement.

A ce titre, il se doit d'équilibrer ses comptes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement et doit s'acquitter de l'impôt sur les sociétés.

Les investissements engagés jusqu'à présent ont été financés uniquement par les clients du camping sans emprunt et sans aide de la commune.

Ils nous ont permis sur ce mandant de :

- rénover entièrement la piscine
- remplacer le chapiteau en toile du snack par une véranda
- de changer le mobilier et les équipements du snack
- rénover les sanitaires au deux tiers
- créer une nouvelle laverie
- rénover entièrement le parking avec des poubelles enterrées
- renouveler l'espace jeux d'enfants
- améliorer la sécurité par la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculations
- innover par la mise en place de panneaux thermiques solaires pour la production d'eau chaude.



En 2019, nous achèterons trois nouveaux Mobil-homes de marque O'HARA en remplacement des 3 derniers Mobil-homes Louisiane datant de 2002. Ces anciens Mobil-homes visibles à l'entrée du camping sont à vendre pour être sortis du camping.

Pour les prochaines saisons, nous devons investir pour améliorer l'accueil des camping-caristes.

En effet, le camping-car est devenu un mode de transport touristique de plus en plus prisé. Beaucoup de communes, après avoir interdit leurs présences, aménagent désormais des zones réservées. Le camping de Louannec les accueille depuis longtemps pour un forfait de 12 € par jour. Pour ce prix, ils profitent non pas d'une place de parking, mais d'un véritable emplacement dans un terrain de camping avec les services associés.

L'équipe municipale réfléchit pour améliorer l'offre proposée aux camping-cars sur la commune tout en évitant le stationnement sauvage.

Nous avons également amélioré nos frais de fonctionnement :

- par des économies d'énergies pour la production d'eau chaude solaire. Un bilan complet sera fait la prochaine saison.
- par la sécurisation des circuits d'eau de piscine, nous avons économisé 1900 m³ sur la saison 2016 et stabilisé la consommation les années suivantes.

Enfin, pour nous faire connaître et fidéliser notre clientèle, nous avons demandé à la société CHIMAIR de Perros-Guirec une nouvelle version du film de promotion du camping. Il vient en complément de l'ancienne version en mettant en avant l'environnement exceptionnel de notre région. Vous pourrez le découvrir sur internet à partir de début Janvier.

Pierre VAISSIÉ
Adjoint au camping



Programmes de travaux et de voirie prévus en 2019

Malgré la baisse continue des dotations d'état, nous avons réussi à maintenir pendant ce mandat le volume annuel des travaux de voirie et des effacements de réseaux à hauteur de ce qui était réalisé auparavant.

En voirie, le montant annuel se situe entre 80 000 et 100 000 euros. Il faut noter que ce montant ne prend pas en compte les créations de nouvelles voies dans les lotissements, où ces travaux sont supportés intégralement par le budget des lotissements et répercutés sur le prix de vente des lots.

En ce qui concerne les effacements de réseaux (mise en souterrain de tous les câbles aériens et suppression des poteaux porteurs), la commune continue la méthode appliquée depuis 4 mandats, c'est-à-dire qu'on approche au plus près de 125 000 euros HT en effacement du réseau électrique basse tension, montant jusqu'auquel l'aide du SDE (Syndical Départemental d'Electricité) est au maximum, soit 70%. Restent à charge de la commune l'effacement (ou la création) des réseaux d'éclairage public pour lequel l'aide n'est plus que de 40%, et celui des lignes téléphoniques qui lui, est entièrement à charge de la commune (en dehors de la partie câblage réalisée par Orange).

En 2019, l'effort de voirie portera principalement sur la zone de Poulajous où la voirie définitive du lotissement « Poulajous braz » sera réalisée, et où les accès à ce lotissement seront réaménagés.

Ceci concerne l'aménagement de la voie de Kerhuado, entre le lotissement de Pen Lan et l'entrée de Poulajous braz. Cette zone sera équipée de parkings prévus pour l'aménagement futur de la zone humide attenante et d'une voie mixte piétonne et cyclable.

Ceci concerne également la route de Kerdéno, entre le lotissement et la départementale RD6, avec un élargissement de cette voie, aujourd'hui très étroite, par un busage du fossé sur un côté.

La commune a également prévu une réfection du réseau pluvial de la rue du Professeur Lesné, qui cause parfois quelques soucis aux riverains. Ceci sera fait par une reprise des accotements côté sud, avec busage d'une partie du fossé et pose d'enrobés au niveau des accès des riverains. Ceci préparera la réfection de surface de cette rue, inscrite en prévision dans le programme 2020, suite aux effacements de réseaux réalisés dans tout ce lotissement de Villeneuve.

Le programme comporte également la finition en enrobés des trottoirs du lotissement Ernest Renan, dont la partie routière a été réalisée en 2018.

Côté cheminements piétons, 2019 verra la finalisation des travaux commencés en profitant parfois des effacements de réseaux. Ceci concerne le sentier en bord de la route de Nantouar, à partir du parking du phare vers Trélévern, sur environ 300m (jusqu'au poste de relevage). Ceci concerne aussi le cheminement commencé entre le Guilors et le lotissement de Hent Meur pour permettre de rejoindre l'arrêt de bus du Guilors. Il faut y ajouter le chemin entre le rond-point de Gravelen (sortie ouest de Pen Ker) et la départementale RD6.

Ce programme est complété par une option sur la partie haute de la rue de Croas Nevez, dont les pentes sont à reprendre pour améliorer les flux pluviaux.

Deux voies du camping, très dégradées, ont aussi été ajoutées au programme de voirie (sur le budget Camping), les allées de l'Île Molène et de l'Île Milliau, entre la piscine et l'école de voile. Ceci permet d'avoir un appel d'offres plus conséquent en espérant obtenir des prix plus intéressants.

Côté effacements de réseaux, on reconduit en 2019 les opérations prévues cette année, du fait des retards pris sur les opérations programmées en 2017, à Kerguen Vian, qui sont toujours en phase d'achèvement. On verra donc la disparition des poteaux et fils électriques et téléphoniques sur la route de Kernasclot, ainsi que du Guilors à Lannec Vian.

Il faut aussi noter la disparition d'un nombre important de lignes MT (moyenne tension) sur la commune. Le maître d'œuvre de cette opération n'est pas la commune, mais ENEDIS (ex ErDF) qui a décidé de renforcer le réseau dans notre secteur, suite aux dégâts occasionnés par les tempêtes successives de l'hiver 2013-2014. Ceci s'est traduit par un nombre important de lignes « effacées » (13km de tranchées sur Louannec) et de transformateurs changés. Il reste encore quelques poteaux à enlever, mais cette opération complète bien nos actions d'effacement de basse tension et concourt à l'amélioration de notre cadre de vie.



Jean-Pierre MORVAN
1^{er} adjoint, Travaux - Voirie



Rentrée scolaire 2018/2019

Ecole Maternelle

En ce 3 septembre 2018, jour de rentrée scolaire, 70 élèves étaient inscrits :

TPS : 12 nés en 2016

PS : 24 nés en 2015

MS : 13 nés en 2014

GS : 21 nés en 2013

Trois classes accueillent nos chères têtes blondes

- classe de 2 TPS/ 15 PS

Les nouveaux TPS sont répartis sur l'année pour une rentrée échelonnée dans la classe. 2 TPS à la Toussaint, 4 en janvier, 4 en février.

- classe de 9 PS/ 13 MS

- classe de 21 GS

Trois ATSEM accompagnent les enseignantes.

Les familles **souhaitant inscrire leurs enfants** à l'école maternelle de Louannec pour la rentrée scolaire de septembre 2019/2020 **sont invitées à venir dès le mois de janvier 2019** en mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact avec la directrice.

Plus tôt les effectifs sont connus, meilleure est la préparation de la rentrée scolaire. Merci de votre diligence à faire la démarche.

Ecole Élémentaire

Les effectifs de l'école élémentaire sont de 130 élèves répartis sur 6 classes, en légère baisse par rapport à 2017 (135 élèves).

CP : 25 nés en 2012

CE1 : 26 nés en 2011

CE2 : 26 nés en 2010

CM1 : 29 nés en 2009

CM2 : 24 nés en 2008

Ces 130 élèves sont répartis sur 6 classes : 1 classe de 19 CP, 1 classe de 26 CE1, 1 classe de 6 CP et 12 CE2, 1 classe de 14 CE2 et 6 CM1, 1 classe de 23 CM1, 1 classe de 24 CM2.

Les rythmes scolaires des deux écoles publiques

Voilà 6 années maintenant que les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) sont mis en place sur LOUANNEC. L'école se déroule en maternelle et élémentaire sur 4,5 jours par semaine, pour un tarif de 5 ou 10 euros par an et par enfant selon le quotient familial. Les 2 écoles totalisent 200 enfants.

Pour les TAP, l'Etat octroyait à la commune une aide de 90 euros par an et par enfant depuis 2013.

Un décret, paru le 27 juin 2017, permettait aux communes de demander une dérogation pour passer à la semaine de 4 jours de classe.

Le sondage effectué par la mairie et le comité de pilotage des TAP, auprès des familles des deux écoles pu-

bliques en décembre 2017, révélait que 57% des familles de l'école maternelle et 75% des familles de l'école élémentaire étaient pour la continuité de la semaine à 4,5 jours. Aucune dérogation n'a donc été demandée par la commune de Louannec.

Notre commune reste avec onze autres communes des Côtes d'Armor à étaler la semaine sur 4,5 jours pour cette année scolaire 2018/2019.

Fonds de soutien aux activités périscolaires : il est réservé aux communes qui restent à 4,5 jours de classe par semaine.

Le décret n° 2018-907 du 23 octobre 2018 précise que seules ces communes continuent de percevoir le fonds de soutien aux TAP y compris avec la majoration si elles y ont droit.

Cette majoration forfaitaire est maintenue pour les communes bénéficiant de la dotation de solidarité rurale (DSR) « cible » au cours de l'exercice budgétaire précédent la rentrée scolaire. Notre commune continuera à bénéficier de cette majoration DSR, ce qui lui permet d'avoir un fonds de soutien toujours égal à 90 euros (50+40) par enfant sur l'année.

Activités périscolaires

Les activités périscolaires 2018/2019 proposent une fois de plus, une belle palette de 16 ateliers... l'occasion de découvrir de multiples activités et leurs règles à travers des exercices pédagogiques et ludiques.

Merci à tous les intervenants, belle année scolaire à vous !

Le menu est toujours aussi alléchant pour la sixième année consécutive !

« Escrime, volleyball, handball, poterie, badminton, tennis de table, tennis, langue des signes, sciences « les petits débrouillards », danse contemporaine, atelier de linogravure, chorale, ludothèque, arts créatifs, atelier informatique, bricolage, jeux de société. »

La commission de suivi créée en 2013, regroupant l'ensemble des protagonistes (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et personnel communal) veillera une fois de plus à ce que l'année se déroule au mieux.

La volonté de la municipalité a tenu à travers les choix des intervenants et des diverses activités à privilégier et à maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires afin de contribuer à l'épanouissement des enfants depuis 2013. Elle ne dérogera pas à la règle cette année encore.

« Bonne et heureuse année 2019 à vous ! »

Nicole MICHEL

Adjointe aux Affaires Scolaires



Maisons fleuries 2018

La remise des prix de l'édition 2018 du concours des maisons fleuries a eu lieu le samedi 6 octobre 2018 en mairie. Cette année encore, ce concours vient souligner le fort investissement des habitants de Louannec dans tout ce qui touche le fleurissement et l'embellissement de notre cadre de vie.

19 amoureux de la nature ont été récompensés dans 5 catégories. 35 commerces et entreprises du Trégor ont sponsorisé l'événement.

Dans la catégorie

« Jardins visibles de la rue »

- 1- Anne Françoise Chanteau
- 2- Yves Marzin
- 3- Christian Crombez

« Parc »

- 1- Aline Gardes
- 2- Monique Cointreau
- 3- Jean Claude Rousselle

« Potagers »

- 1- Gilles Raoul
- 2- Vanessa Pecheu
- 3- Thierry Buzulier

« Grands Jardins »

- 1- Janine Denmat
- 2- Janine Denmat
- 3- Guy Maurey
- 3- Dominique Fabre

« Petits Jardins »

- 1- Françoise Rousseau
- 2- Yvonne Péron
- 3- Marie-Claire Bedel
- 4- Karine Fauchou
- 5- Fabrice Drains



Mention coup de cœur pour le parc exotique de Josette Le Flem.

Sylvie CRAVEC





11 NOVEMBRE : Quel formidable hommage, quelle formidable célébration !

Le 11 novembre 1918 à 11 heures 00, les volées de cloches des églises annonçaient l'armistice, l'arrêt des combats de la Première Guerre mondiale qui a duré quatre longues années et qui a fait plus de 18 millions de morts, civils et militaires.

« Derrière chaque maison détruite, chaque village anéanti, il y avait une blessure profonde qui ne s'est jamais refermée.

Derrière chaque deuil, dans le cœur et dans l'âme de chaque veuve et de chaque orphelin, il y avait une souffrance qui ne s'est jamais éteinte.

Ces blessures, ces souffrances, nous ne devons en oublier aucune.

La France n'oubliera jamais ses enfants qui se sont battus pour elle. Elle n'oubliera jamais le sang versé sur les divers théâtres d'opérations. »

A Louannec, après une messe célébrée par le père Brand, et une absoute aux monuments aux morts dans l'église, ce 11 novembre 2018, à 11 heures 00, une volée de cloches nous a rappelé à notre devoir de mémoire et a ouvert un cérémonial qui s'est voulu exceptionnel.

Pour la circonstance, un geste fort a été accompli : Arthur, jeune garçon de l'école élémentaire de Louannec a été appelé par le chef du protocole et a été investi le temps de la cérémonie, porte drapeau. C'est avec l'aide du titulaire qu'il a accompli tous les gestes officiels de cette fonction. Il a reçu à cette occasion de Maurice PENNEC, Président des Médaillés Militaires, le badge des « Bleuets de France ».



Face à toutes les personnalités civiles et militaires locales, et un parterre copieusement rempli pour l'occasion, des élèves du CM2 sous la direction de Madame Marie-Paule Guillou, ont prononcé, dans un ordre alphabétique impeccable et avec solennité, le nom des 72 Louannécains morts au champ d'honneur durant ce conflit dont on ne finit pas, encore aujourd'hui, de mesurer les conséquences. Pendant ce temps, leurs autres petits camarades déposaient à tour de rôle des roses blanches à la stèle, précédés en cela par Monsieur Gervais EGAULT Maire et Gérald LE PARANTHOËN Président de l'U.N.C.

Auparavant ces mêmes enfants avaient lu deux poèmes et une lettre de poilus. Ils ont ensuite interprété une vibrante Marseillaise, après avoir déposé avec les autorités deux gerbes de fleurs aux Monuments aux morts.

Cette émouvante cérémonie a été suivie d'un recueillement et d'une cérémonie au monument du Guilors.

A l'issue, le pot de l'amitié a été offert par la Municipalité. En prélude, les enfants ont lu trois poèmes écrits par des élèves du CM2 en 2014, à l'occasion du centenaire du début de la guerre.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette manifestation pour leur implication ou leur participation, rappelant si besoin est que la paix est quelque chose de fragile et qui mérite en toutes circonstances d'être défendue.

A l'occasion de cet événement, une exposition sans prétention qui a rencontré un vif succès, avait été organisée et nous tenons à adresser au travers de ce bulletin, nos remerciements aux personnes qui se sont investies ou qui nous ont prêté du matériel.

Guy PARZY



Ouverture d'un espace jeune au Carpont

Un espace jeune dédié aux jeunes à partir de 10 ans, a ouvert ses portes au gymnase du carpont dans le clubhouse. Noémie, animatrice jeunesse, embauchée depuis septembre accueillera les jeunes **tous les vendredis de 17 h à 19h30.**

L'espace jeune est un lieu de rencontres et d'échanges où chacun va et vient. Noémie y proposera aussi des ateliers tels que cuisine, déco etc.

Vendredi 14 novembre, M. le Maire, accompagné de conseillers municipaux et de la commission jeunes, ont inauguré cet espace.

Le clubhouse reste toujours un espace partagé pour les différentes associations sportives de la commune.

Renseignements sur l'espace-jeune :

Aline SIMON/Noémie FREMONT : 06 73 39 22 16 ou jeunesse-louannec@orange.fr



La Commission Communale des Jeunes

La Commission Communale des Jeunes a repris ses activités début octobre avec des déléguées quelque peu renouvelées, 100 % féminine ! Cette année, un autre petit air de nouveauté souffle sur la commission. Suite à un besoin évoqué par les jeunes, Noémie Frémont, animatrice jeunesse a été recrutée. En plus de ses missions périscolaires ainsi qu'au CIDS, elle animera le suivi régulier de la Commission Communale des jeunes.

Des animations ont déjà été mises en place, telles qu'un concours cuisine ou sortie cinéma, lors des vacances de la Toussaint.



Un local jeunes « modulable » a ouvert et a été inauguré le 16 novembre dernier dans le club house de l'ancienne salle des sports au 1er étage. Noémie accueille, dans un premier temps tous les jeunes de 10 à 15 ans, qui le souhaitent le vendredi de 17h à 19h30, dans un premier temps, pour échanger, écouter de la musique, jouer à différents jeux... Ce local est en « construction ». Si vous avez des jeux de société, oubliés dans des placards, qui ne demandent qu'à servir, ils en feront bon usage. Des projets ne manquent pas et fourmillent dans les têtes. C'est de bon augure...

Emmanuel COGNEAU



Merci Danielle Viard, pour toutes ces années de collaboration harmonieuse et de ton engagement pour la bibliothèque.

XXX

Quand il faut faire des choix et tout bouger pour tenir dans 80 m²...

Début de l'été, grand désherbage avec les bénévoles pour sortir des collections 450 livres peu empruntés, dont 350 ont trouvé preneurs lors de la braderie gratuite qui s'est achevée mi-octobre.

Enfin de la place. Depuis plus de 6 ans qu'on avait déménagé, c'était nécessaire ! On en profite pour réorganiser les rayonnages avec la création de quatre espaces de nouveautés : Fiction et Documents, Adultes et Jeunes, qui mettront mieux en valeur les dernières acquisitions. Et en particulier, la soixantaine de documents adultes et jeunes -tous récents- qui renouvellent un secteur un peu délaissé depuis longtemps.

Que trouve-t'on à la bibliothèque ?

En 2018 nos collections se sont enrichies de 440 livres dans tous les domaines ; vous avez pu emprunter plus de 160 périodiques. Et les prêts de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) représentent environ 800 livres et une quarantaine de DVD.

Et bien sûr, il y a aussi les bénévoles qui assurent les permanences et vous conseillent, ceux qui accueillent les classes de maternelle pour raconter des histoires, et ceux qui travaillent en plus pour choisir, acheter, couvrir, réparer...

Bel équilibre bien fragile !

Le fonctionnement d'un service public qui repose entièrement sur le bénévolat n'est pas l'idéal. Les bénévoles nous rejoignent et nous quittent à cause de contraintes familiales, professionnelles, de disponibilité, d'autres engagements ...

Il faut sans cesse rechercher et ce début d'année 2019 ne fait pas exception : vous aimez lire, raconter des histoires aux petits, vous n'êtes pas allergique à un minimum d'informatique, vous avez du temps, alors pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Petit lecteur ou dévoreur d'histoires, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque : les bénévoles sont là pour vous aider dans vos choix ; et si vous ne trouvez pas, nous sommes ouverts à toutes les suggestions.

Rendons à César... : tout au long de cet article, j'ai employé le masculin et pourtant les femmes représentent 66 % des adhérents et 80 % des bénévoles.

*Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles
contact : biblio.louanec@gmail.com*





Inauguration de "l'espace Jean le Rétif"

Le samedi 13 octobre, a été inauguré un espace à usage de bureau dans l'église de la commune, afin de pallier le manque de locaux de la paroisse, suite à la vente de l'habitation rue des Écoles où ils étaient hébergés depuis la vente du presbytère.

Ce projet, initié il y a presque dix ans, n'avait pas fait l'unanimité et était resté lettre morte jusqu'au jour où le père Le Rétif a pris l'initiative de le relancer : créer un espace dans l'église de Louannec.

Il fallait agir vite car le Recteur prenait sa retraite en septembre et il souhaitait voir ce souhait s'accomplir avant son départ. Une consultation d'une entreprise locale était lancée et le projet définitif arrêté. Malheureusement des retards sont intervenus et le chantier n'a pas pu être achevé à temps. L'entreprise EMC22 de Louannec a procédé à l'implantation du local et les services de la commune ont finalisé l'électricité, l'isolation, le placage et les peintures intérieures et extérieures en régie municipale.



C'est donc en présence de Monsieur Gervais Egault, Maire, des pères Brand, Le Rétif et Wanso et d'une participation de louannécains et de responsables paroissiaux qu'a été dévoilée la plaque baptisant ce local "Espace Jean Le Rétif - Recteur de 2008 à 2018".



Ce local permettra de faciliter le travail des catéchèses, la réception des familles en deuil, la tenue de permanences (Noël, été, ...), et comme disait le père Albert (Wanso) "... rendre ce lieu vivant pour que tous les acteurs du projet n'aient pas travaillé en vain...".

A cette occasion, Monsieur le Maire a remis la Médaille de la commune au père Le Rétif "... pour son engagement auprès de la communauté paroissial pendant dix ans...").

Cette cérémonie s'est achevée par le pot de l'amitié.

Guy PARZY

Comité d'Animation (CAL)

La petite équipe du CAL organise consciencieusement chaque année un socle d'animation bien rôdé : théâtre avec les Louannigous, vide-grenier, fête de la musique, forum des assos, marché de Noël. Nous y ajoutons selon les années un fest-noz, un spectacle d'automne. Nous nous appuyons sur des associations partenaires pour nous fournir des bénévoles et assurer au mieux tous ces événements. J'en profite donc pour remercier tous ces bénévoles sans qui rien n'existerait.

Le CAL intervient également dans d'autres manifestations organisés sur la commune : l'exposition des créateurs amateurs, la fête du Lenn, le défi Louannec-Perros, le marathon.

Des idées pour de nouvelles animations ne manquent pas. C'est le temps et les bras qui nous manquent. Donc si vous avez du temps libre et si vous souhaitez vous investir un peu, n'hésitez pas à nous contacter, soit par mail à cal.louannec@gmail.com, soit en nous laissant un message sur notre répondeur téléphonique au 09 72 46 28 92. Ce n'est que grâce à vous que nous pourrions assurer la continuité et l'enrichissement des animations.

Pour revenir aux animations de cette fin d'année 2018, je mettrai juste en avant le spectacle de théâtre mi-octobre : nous avons invité la troupe du Grenier, et c'est un spectacle de haute volée qu'ils ont présenté devant une salle comble : « Le dindon » de Georges Feydeau. En 2017 également, nous avons eu un beau spectacle, donné par un « incroyable talent », mais nous ne le savions pas encore !

La saison 2019 ne dérogera pas aux habitudes puisqu'elle démarrera seconde quinzaine de mars avec le théâtre des Louannigous (voir article par ailleurs). Puis viendra le 12 mai le vide-grenier. Et la traditionnelle fête de la musique le 21 juin. Toutes nos animations seront annoncées dans la newsletter de la commune. Inscrivez-vous sur le site internet www.louannec.com pour la recevoir.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Eric RENAUD
Président du CAL



Le CIDS développe ses actions envers la jeunesse

Association intercommunale depuis plus de 30 ans, le CIDS gère les activités concernant l'enfance (de 3 à 11 ans) durant les vacances scolaires entre les centres de loisirs et les cap sport vacances.

Depuis 4 ans, l'association met également en place un camp spécial « ados » pendant l'été qui a toujours fait le plein.

A la demande de 3 communes (Louannec, Trélévern et Trévou-Tréguignec), des actions « jeunesse » tournées vers les adolescents ont vu le jour depuis les vacances de la Toussaint. Et ils ont répondu présents !

Retour sur une année bien remplie pour le CIDS

Les centres de loisirs :

Ouverts aux enfants dès 3 ans, ils sont ouverts sur toutes les vacances (sauf Noël). Les animateurs proposent des programmes riches et variés aux enfants qui sont répartis par tranche d'âge : sport, activités manuelles, grands jeux rythment la journée.

Les effectifs varient d'une trentaine aux petites vacances et atteignent 80 enfants au mois de juillet.

Cet été plusieurs camps étaient organisés : deux camps « équitation », un camp « vélo » et des nuits au camping de Louannec. Des moments que les enfants attendent avec impatience, car ces camps sont riches en partages et échanges avec des animateurs toujours très motivés pour les accompagner.



Camille COSSET et Lénaïg HAMEL avec leur groupe au camping de Port blanc lors du camp « vélo »

Les cap sport vacances :

(hiver, printemps et Toussaint)

Quoi de mieux que le cap sport pour occuper ses vacances ! char à voile, surf, tennis, rollers, jeux collectifs, couture, cuisine, poterie etc. La liste des activités est longue et réjouit plus de 180 enfants sur l'année.



A la Toussaint, un groupe de 8 enfants ont testé le char à voile à Plestin les grèves.

Le cap sport mercredi fait son retour :

Depuis la rentrée, le cap mercredi propose 4 activités tout au long de l'année scolaire. De 14h à 15h5 sur Louannec et de 15h30 à 16h45 sur Trévou-Tréguignec. 8 enfants sur Louannec et 12 sur Trévou découvrent 4 sports (Tir à l'arc, rollers, jeux de raquettes et sport co) avec Anthony DUTERTRE, éducateur sportif du CIDS.

Les actions « jeunesse » :

Noémie FREMONT, animatrice jeunesse, et Anthony DUTERTRE ont concocté un premier programme pour les jeunes aux vacances de la Toussaint : Atelier cuisine d'halloween, self défense, soirée pizza/sport et papotage sur Louannec, sortie cinéma et après-midi « maquillage » le 31 octobre.

Les jeunes adolescents ont très apprécié ces activités et sont venus nombreux à chacune d'elles : 16 en self défense, 12 en cuisine, 26 à la soirée sport/papotages, minibus complet pour le cinéma et 16 pour le maquillage.





Noémie et Anthony dans l'espace « jeunes » avec les enfants des 3 communes : Louanec, Trévou-Tréguignec et Trélevern.

Repas des anciens

Le mercredi 10 novembre 2018 et comme chaque année, s'est déroulée dans la salle des fêtes, le traditionnel repas des Anciens qui constitue un temps fort de l'activité communale. Les élus ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants (plus de 160 convives).

L'inéluctable et indétrônable menu concocté par Robert et son équipe de la cantine scolaire, et un service assuré avec brio par des employés communaux ayant revêtus pour l'occasion leur habit de chef de rang et de serveurs, régaleront les convives. L'animation musicale pleine d'entrain de John a permis de partager ce moment festif.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

« Nos anciens constituent une grande richesse. Ils sont le symbole de notre mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention »

Cette journée fut également l'occasion pour Gervais Egault, Maire, de présenter de la nouvelle Directrice Générale des Services de la Commune. En effet Carmen Le Bourhis quitte son poste pour un plan de carrière réorienté et est remplacée par Sabine Pongérard qui arrive de la mairie de Ploézal.

Moment particulier également avec la présentation et la première participation du nouveau curé : Albert Wanso.

Guy PARZY





Le service technique au service de tous

Le personnel des services techniques de la commune réalise de nombreux travaux sur notre commune.



Nos agents participent activement à la réalisation des projets communaux.

Ils assument des tâches techniques d'exécution :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité.
- Entretien des espaces verts de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.
- ...



Pas toujours des tâches anodines, mais indispensables pour le bien-être de tous.

Voici quelques exemples sur ces photos :

- Romain (qui ne fait plus partie de l'équipe maintenant) au nettoyage des parterres et entretien des espaces verts, ...
- Thierry dit "Picasso" pour le placage et la peinture, ...
- Eric et Romain au curage des douves, ...
- Nicolas aux espaces verts et à l'aménagement de Nantouar...
- Frédéric pour le terrassement et l'installation du nouvel hangar communal, la maçonnerie, le carrelage...
- Daniel, pour l'entretien des cimetières et de la salle des fêtes, ...
- William aux espaces verts (entretien terrain de football, fleurissement monuments) et à l'aménagement de Nantouar...
- Tommy pour l'électricité et la plomberie, ...

Guy PARZY





COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 6 juin 2018

▷ Budget principal – décision modificative n°1

Section de fonctionnement

Dépenses	
FINANCEMENT DES FRAIS D'ÉTUDE COM . NOUL.	
Compte 617 frais d'études(chapi011)	+ 5 000
Compte 022 dépenses imprévues	- 5 000
Total	0

Section d'investissement

Dépenses	
ALIMENTATION DU NOUVEAU BUDGET LOTISSEMENT	
Compte 27638 avance au budget lotissement	111 000
Compte 2111 terrains nus	- 105 000
Compte 020 dépenses imprévues	- 6 000
CORRECTION DE COMPTE	
Compte 4582	- 58 000
Compte 4581	+58 000
Total	0

▷ Ouverture d'un budget lotissement « STIVEL »

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du Conseil Municipal du 02 mai 2018 relative à l'acquisition des terrains nécessaires pour la réalisation d'un nouveau lotissement communal, « **lotissement STIVEL** ».

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de voter le budget correspondant :

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Compte 6015 achats de terrain	96 500	Compte 7133	111 000
Compte 608 indemnité d'éviction et frais de notaire	4 500 10 000		
Total	111 000	Total	111 000

Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Compte 335	111 000	Compte 1687	111 000
Total	111 000	Total	111 000

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

▷ Achat désherbeur mécanique

Monsieur Le Maire propose l'achat d'un désherbeur mécanique. Le prix du matériel est de 5 075 euros H.T.. Ce matériel est éligible au dispositif régional de subventions pour l'achat de matériel de désherbage alternatif soit un taux de subvention de 40%.

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

▷ Mise en place d'une installation solaire thermique au camping municipal

Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de la société MORELLEC pour un montant de :

Petit bloc sanitaire : 14 446,52 euros H.T.

Grand bloc sanitaire : 17 385,32 euros H.T.

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

▷ Aménagement de sécurité aux abords de l'école primaire

Monsieur Le Maire propose de réaliser des aménagements de sécurité aux abords de l'école primaire par la pose de barrière pour remplacer les potelets existants, l'achat d'un abri cycles et d'un élément décoratif en fibre de verre et polyester.

Le montant des fournitures proposés par Métropole Equipements et Celona s'établit à 15 790,68 euros T.T.C.

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

▷ Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021

Monsieur Le Maire rappelle les actions inscrites par la Commune de LOUANNEC à ce contrat :

- Poste de coordination
- Formation BAFA-BAFD
- Alsh commune de Louannec
- Alsh périscolaire Louannec
- Alsh CIDS

Renouvellement adopté à l'unanimité

Conseil du 4 juillet 2018

▷ Projet de Commune Nouvelle – le point d'étape

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée son engagement, lors des réunions publiques, de valider en Conseil Municipal les différentes étapes du projet.

La première phase, dite phase d'étude a permis d'analyser les aspects sociaux, budgétaires, fiscaux, organisationnels, matériels, structurels et de présenter aux uns et aux autres les Plans Pluriannuels d'Investissement par Commune, avec l'unique finalité de mettre en perspective

la possible fusion en commune nouvelle pour permettre d'appréhender sereinement en toute objectivité les impacts éventuels à l'échelle de la Commune de Louannec. Cette première phase étant terminée, Monsieur Le Maire propose de valider ou pas la transition vers la phase 2 du projet.

Monsieur Le Maire propose un vote à bulletin secret sur la question suivante :

Pour ou contre la poursuite du projet de création de la Commune nouvelle dans le but d'élaborer un projet commun ?



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 2 voix pour, 16 contre, 1 vote blanc

- **DECIDE de ne pas poursuivre le projet de création de Commune nouvelle.**

↳ Portage foncier maison Saint Yves

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 19 mars 2018 autorisant le Maire à signer un avenant à la convention de portage reportant la date maximum du portage au 31 juillet 2018 dans l'attente du versement par le Conseil Régional de Bretagne de l'aide promise de 100 000 euros.

Monsieur Le Maire donne ensuite lecture du courrier conjoint avec Lannion Trégor Communauté envoyé au Conseil régional de Bretagne dans ce sens et la nouvelle demande de report du portage d'une année formulée auprès de l'établissement public foncier.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un nouvel avenant avec l'établissement foncier de Bretagne selon les mêmes conditions que l'avenant précédent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Le Maire à signer un nouvel avenant avec l'établissement public foncier de Bretagne pour le portage de la maison Saint Yves.

↳ Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire

Monsieur Le Maire donne lecture du projet de convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire qui propose à la Commune de LOUANNEC, sur le site du camping municipal de devenir Un Relais d'Information Touristique.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat et la participation financière de l'office de Tourisme Communautaire.

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

↳ Syndicat Départemental d'Energie – maintenance éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public – rénovation de deux bornes lotissement de Roch Gwen Uhelan présenté par le Syndicat Départemental d'Energie pour un montant estimatif de 1 190,00 euros H.T. (coût total majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre). Participation communale : 714 €

↳ Droit de place

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un droit de place est perçu auprès des marchands ambulants qui s'installent sur le marché hebdomadaire.

Monsieur Le Maire propose d'instaurer un droit de place spécifique aux marchands ambulants qui s'installent sur le camping municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **FIXE** le droit de place sur le camping municipal à 1 euros le mètre linéaire

↳ Spectacle pour les enfants des écoles élémentaires de Lannion Trégor Communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de participer à hauteur de 4,5 euros par enfant de l'école élémentaire au spectacle proposé par Lannion Trégor Communauté

Conseil du 5 septembre 2018

↳ Décision modificative n°2 – budget principal

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 02 mai 2018 relative à la participation de la Commune de LOUANNEC au capital de la Société Publique Locale d'Aménagement « Lannion Trégor Aménagement » à hauteur de 3 106 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros chacune pour un montant total de 1 553,00 euros.

	BUDGET PRIMITIF 2018	DM1
CHAPITRE 26	0	+ 2 000
CHAPITRE 020	7 725	- 2 000
TOTAL		0

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

↳ Modification du tableau des effectifs communaux – création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la transformation d'un contrat aidé d'un agent communal en poste d'adjoint technique pour permettre la nomination de cet agent.

↳ Recrutement d'agents contractuels – Temps d'activités periscolaires

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il convient, pour permettre la mise en œuvre des activités périscolaires durant l'année scolaire 2018/2019 de procéder au recrutement d'agents contractuels et de signer des contrats de prestations de services avec des prestataires extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de recruter 8 agents communaux rémunérés à l'heure

- **DECIDE** de signer 10 contrats de prestations de services



sur la base d'un tarif horaire fonction de l'activité proposée

↳ **Consultation de maîtrise d'œuvre – lotissement du « STIVEL »**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du Conseil Municipal en date du 02 mai 2018 relatif à l'achat des terrains nécessaires à la réalisation d'un nouveau lotissement dit « LE STIVEL ».

Monsieur Le Maire propose de lancer une consultation en procédure adaptée de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études préalables à la réalisation des travaux de viabilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour la réalisation des études du lotissement « Stivel »

↳ Subventions 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 17 voix pour, 1 abstention,

- **DECIDE** d'accorder une subvention de 45 euros par enfant à l'AEP des écoles catholiques de Lannion (Collège Saint Joseph et Lycée Bossuet) pour aider au financement d'un voyage scolaire (liste jointe)

↳ **Redevance d'occupation du domaine public GRDF 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **FIXE à 1 389 euros la R.O.D.P. due par GRDF.**

↳ **Acquisition propriété Nonen – parcelle AC 89**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que les négociations relatives à l'acquisition de la propriété cadastrée AC 89, située 15, route de Tréguier, appartenant aux consorts NONEN ont abouti à un accord sur la base d'un prix d'achat de 80 200 euros

Monsieur Le Maire propose de confier à l'étude de Maître LEVARD /BERREGARD la rédaction de l'acte correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle AC 89 appartenant aux consorts NONEN au prix de 80 200 euros

- **CONFIE** la rédaction de l'acte à l'étude de Maître LEVARD/BERREGARD

↳ **Subventions exceptionnelles**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux associations de football et de tennis de la Commune en récompense des résultats obtenus soit :

Football « US Perros-Louannec » : 300 euros

Tennis Club de Louannec : 100 euros

- **ADOPTÉ à l'unanimité**

Louannec 2019

• **Gervais EGAULT, Maire de Louannec et le Conseil Municipal** ont le plaisir de vous convier à la réception des voeux 2019

Vendredi 11 janvier
18h à la salle des fêtes





CAEL

Le CAEL a redémarré sur les chapeaux de roues avec à son bord Pauline AHAZZAM secondée par Géraldine CORNIL.

Au finances Delphine LE TOUMELIN secondée par Sophie PIRIOU. Au secrétariat Émilie ZEGGANE.

Rappelons que le CAEL est une association de parents d'élèves qui a pour but de financer : les sorties scolaires, les activités culturelles, l'achat de matériel pédagogique et autres projets éducatifs mis en place par l'équipe enseignante.

Pour fonctionner, nous mettons en place des actions ainsi que des ventes diverses : sapins de Noël, chocolats, fleurs ...

Cette année, l'équipe a décidé d'innover en proposant de nouvelles actions pour démobiliser (mobiliser plutôt car démobilisé ils le sont déjà) les parents aussi bien à venir aider, qu'à participer.

Ils pourront donc venir participer à une séance cinéma,

une boom, une soirée « The voice Kids » ainsi qu'une chasse au trésor.

Autre innovation, nous avons collaboré avec le Carré Magique pour une représentation de la compagnie Kaos Kaamos. Une expérience que nous espérons renouveler car cette dernière a très très bien fonctionné auprès des parents aussi bien en tant que bénévoles que spectateurs.

Depuis ont suivi une opération bulbes ainsi qu'une vente de chocolats. Nous allons finir l'année en beauté avec une vente de sapins suivie d'un film de Noël.

Si vous vous ennuyez, que vous voulez vous rendre utile et passer un agréable moment en très bonne compagnie, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Pour cela vous pouvez nous contacter à :

lecael@gmail.com.

Toutes bonnes âmes sont les bienvenues.

Amicalement

Le C.A.E.L.

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Le conseil local FCPE de Louannec a pour but de représenter les parents d'élèves auprès de l'école, la Mairie ou autres interlocuteurs ainsi que lors des conseils d'écoles ou des réunions Mairie en rapport avec la vie scolaire et périscolaire de nos enfants (TAP, Garderie, Pause méridienne). Nous sommes à l'écoute des parents pour les conseiller et les aider quand besoin il y a, notre objectif étant d'œuvrer pour garantir les meilleures conditions pos-

sibles aux enfants tout au long de leur parcours scolaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande ou renseignement via notre boîte mail :

louannec.fcpe@gmail.com

Une boîte à lettres sera également à votre disposition dans le hall de l'école maternelle, vous pourrez y déposer vos demandes, questions ou suggestions.

Le nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 6 septembre dernier, ainsi que les représentants de parents d'élèves que vous pourrez identifier grâce aux photos ci-jointes.

Présidente : Linda Sleiman

Président Adjoint : Patrick Basy

Trésorière : Elise Landais

Trésorière Adjointe : Géraldine Cornil

Secrétaire : Coralie Boulaire

Secrétaire Adjointe : Gaedig Daoulas

Attention, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour leur entrée en maternelle !!!

Merci à toutes et tous.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Le bureau FCPE de Louannec





ECOLE ELEMENTAIRE

Pour cette rentrée 2018, l'effectif reste stable avec 134 élèves répartis en 6 classes.

Mme Jestin, titulaire de la classe de CM1 a rejoint l'équipe pédagogique pour un mi-temps qui est complété par Mme Duchesne.

Comme tous les ans, plusieurs projets à caractères sportifs et culturels vont ponctuer l'année scolaire.

En septembre, les CM1 se sont initiés à la voile sur le Lenn durant 8 séances et les CM2 ont découvert le kayak sur le Léguer. Ils ont profité du stade d'eau vive et ont terminé cet apprentissage par une descente du Léguer depuis Buhulien.

Pour la 2^{ème} année, nous avons participé à « La grande lessive » avec pour « invitation » cette fois « Une trame, un fil, des fils... »

A chaque « Grande lessive » correspond en effet une invitation à explorer afin que les participants agissent tous ensemble tout autour de la Terre à cette installation artistique éphémère. Cette « grande lessive » était visible le Jeudi 18 octobre dans la cour et à l'extérieur de l'école.

Un projet théâtre est reconduit avec la comédienne Fabienne Lallain que nous avons applaudie sur scène l'an dernier dans son spectacle « Mademoiselle Grenadine ». Elle nous propose cette année de travailler sur les textes d'Anouch Paré, éditée à l'Ecole de loisirs. Les enfants se produiront en fin d'année au Théâtre du Sillon à Pleubian.

Cette année encore, notre projet musique sera conduit par Christelle Gonet, intervenante dumiste sur le secteur. Nous étudierons des œuvres allant de la Renaissance au début du XX^{ème} siècle.

Tous les deux ans, nous initiions les enfants aux danses bretonnes. Ce cycle de danses traditionnelles se terminera par un Fest Deiz au foyer le mercredi 3 avril 2019. Josiane Ruellan, qui a enseigné à Louannec plusieurs années, nous accompagnera à l'accordéon diatonique avec d'autres musiciens.

Chaque enfant aura aussi la chance d'assister à un spectacle au Carré Magique.

Tous ces projets ne peuvent se réaliser sans l'aide financière de la mairie et du CAEL, ainsi que des parents qui nous accompagnent lors des sorties.

Marie-Paule GUILLOU

Directrice de l'école élémentaire de Louannec



LOUANNEC EN IMAGES



La Commission travaux & environnement en réunion de chantier à Nantouar le 17.11.2018



M. Maurice Pennec, Président des Médaillés Militaires, remet la médaille d'honneur de l'association à Gervais Egault, Maire, lors de l'Assemblée Générale du 21 octobre à Louannec



Bourse aux jouets du CAEL 25.11.2018



Préparation des colis de Noël par la Commission Communale des Jeunes



Colis de Noël



Rentrée scolaire 2018 - École élémentaire



15.09.2018 - Inauguration sentier randonnée Émile Oro



Nantouar au coucher de soleil



Les élèves de Mme Guillou Directrice grandement participé au souvenir du



Notre 1^{er} adjoint J.P. Morvan surpris de voir ce marathonien courir pieds nus



Baby Gym



ain



Sortie organisée par la Commission
Communale des Jeunes



Jeune patriote au salut lors du centenaire...
comme les militaires même mieux !



de l'école élémentaire ont
centenaire



Belle assistance pour le centenaire. Merci à tous les acteurs de cet
événement



Lecture de poèmes devant l'exposition sur la guerre 14/18 et avant le
pot de l'amitié



Une partie de l'assistance au repas des Anciens pendant que
d'autres dansent



Spectacle du "Carré Magique"



Animation organisée par la Commission Communale des Jeunes



Marché de Noël



Photo de l'intérieur de l'église prise à l'occasion du tournage du film promotionnel du camping (photo CHIMAIR)



Remise du colis de Noël à la doyenne de Louannec " Mimi" Le Paranthoën par Monsieur le Maire et deux conseillères municipales.

L'ARAL AU TRAVERS DE SES SECTIONS ET ACTIVITÉS



Pot de fin de saison Informatique et Généalogie



Escapade Saint-Brieuc et Quintin



Balades du vendredi : Sortie Callac



Randonneurs du lundi



Sortie Port l'Épine



Koalas et Marcheurs du vendredi.
Sortie de fin de saison

L'informatique, la généalogie, la belote, le scrabble, les marches du lundi, les balades du vendredi, les marches des "Koalas", les escapades, les repas et le grand voyage, ...autant d'activités et de loisirs que se partagent nos 245 adhérents.

Une étude est actuellement en cours pour la mise en place d'activités ponctuelles. De plus amples renseignements lors de notre Assemblée Générale.

Ont eu lieu dernièrement :

- Le 13 septembre escapade à Saint Brieuc et Quintin.
- En septembre, le voyage au Portugal.
- Le 8 octobre, le concours de belote rassemblaient ses fidèles adeptes.
- Le 29 novembre, les adhérents se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager le traditionnel et convivial repas de fin d'année préparé par l'Oasis et animé par Alexandre Monnier.

Des sorties d'une journée seront également proposées pour le printemps.

Premières dates à retenir pour 2019 :

- 17 janvier : Assemblée Générale avec dégustation de la galette des Rois
- 8 mars : Repas d'hiver
- En mai : Goûter des Anciens
- 17 octobre : Spectacle Marie Guerzaille à la ferme

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.

Guy PARZY
Président de l'ARAL

(Site Internet : aral22louannec.com)



Marcheurs du lundi



Voyage au Portugal Sept. 2018



Sortie annuelle des randonneurs
du lundi et du vendredi
et visite guidée de Guerlesquin



ESPOIR TALIBES

LES PETITS DU SOIR DE LA MAISON D'ACCUEIL

Saint-Louis du Sénégal : La nouvelle Maison d'Accueil qui reçoit les enfants talibés fonctionne désormais sur quatre journées pleines. Nous avons pu aménager un temps de travail pour chaque membre de l'équipe et les enfants sont nombreux à venir s'y « réfugier »...

Les talibés ont toujours une petite boîte dont ils se séparent rarement... une petite boîte dans laquelle ils gardent précieusement les restes de nourriture donnés par les familles. A l'heure des repas, midi et soir, les enfants vont de porte en porte et font l'aumône en prononçant ces quelques mots : « Sarahk rère guir yalla » ce qui signifie : « Je t'en prie donnes-moi à manger ! ».

Pendant mon séjour : un soir, alors qu'il fait déjà nuit, j'entends des petites voix chuchoter à la porte, je vais ouvrir : Trois petits, de 5 ans tout au plus, me fixent avec leurs grands yeux qui m'implorant. Comment leur résister ? Je partage ma casserole de riz au lait, un vrai plaisir de les voir se régaler ! Ils se tournent vers moi, me font de grands sourires...leurs yeux pétillent et ils n'en finissent pas de me remercier. Ils repartent en riant, je les trouve adorables...Je ne peux m'empêcher de penser à ces tout petits livrés à eux même, qui traînent des heures durant dans la nuit noire avant de rejoindre leur daara...

Au fil des jours, mon groupe de petits s'élargit. Ils sont 4,5, 6 parfois 8... à avoir pris l'habitude de venir chaque soir vers 21 h et lorsqu'ils ont du retard, je m'inquiète et je m'impatiente. J'ai ma réserve de fruits rien que pour eux alors forcément ils ne manquent pas leur rendez vous. Dès la porte franchie, ils se mettent à rire et manifestent leur joie en sautant ou en dansant. Je mets régulièrement de côté des petites bouteilles vides en plastique et quand je leur distribue, c'est la fête ! Ils sont très contents et font une petite démonstration de tam-tam...



Les petits du soir ne manqueraient pour rien au monde leur visite quotidienne, ils restent toujours un peu et je profite pleinement de ces moments de bonheur. Le plus jeune d'entre eux, petit Moustapha, ne manque pas de faire son gros dur. Il n'a peur de rien et provoque même les plus grands, il est bien connu à la gare routière : leur lieu de mendicité... Pas plus haut que 3 pommes et déjà l'esprit d'un petit chef ! La violence fait partie intégrante de sa vie de petit homme. Il a été confié à un marabout en 2016, il avait à peine 3 ans, il ne connaît que la rue...Il joue souvent un peu trop brutalement avec ses frères talibés et ce qui doit être un jeu se transforme alors en bagarre. Alors qu'Ibrahima se met à pleurer, petit Moustapha tente de le consoler en essuyant ses larmes et en soufflant dessus, des petits gestes tendres qui sont très touchants...Ils se pardonnent vite ! Les petits du soir m'amuse beaucoup, à chaque fois c'est un nouveau sketch... Ils sont unis et toujours solidaires dans les moments difficiles. Tous ces petits sont très attachants et on ne peut rester insensible devant leurs petites frimousses. Derrière se cache une infinie tristesse et un vide affectif que rien ni personne ne pourra jamais combler. Ils forment une petite famille...celle qu'ils n'ont pas ! La Maison d'accueil est pour eux un lieu de paix où ils viennent chercher un peu d'amour et de réconfort...

Si vous désirez soutenir notre association, vous pouvez faire un don...Un reçu fiscal vous sera envoyé

Christine THUAULT
2 route de Nantouar 22700 Louannec
Tél. : 06 79 98 21 14
www.espoir-talibes.com



LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Le 12 septembre dernier a démarré une nouvelle saison de danses bretonnes.

Notre association compte 38 adhésions à ce jour. Elisabeth

Bodéré de la fédération Warleur anime nos cours et nous enseigne avec patience et gentillesse les danses de tous les pays bretons.

Lors de notre assemblée générale du 26 septembre, le bureau a été reconduit et Jacky, Bernard, Dominique et Anne Marie restent fidèles au poste.



Cet été nous avons organisé des initiations à la danse bretonne aux deux campings de Trélévern et Louannec.

Nous continuons notre animation à l'EHPAD de Louannec au rythme d'une tous les trimestres.

Au programme de cette année 2018/2019 nous envisageons d'organiser un Fest-Deiz le 31 Mars 2019 avec Lapoused Noz, les Huns et Thierry et Bruno.

Une soirée auberge espagnole le 12 décembre prochain.,

Une soirée galettes le 16 janvier 2019 avec animation musicale.

Les inscriptions ne sont pas closes et vous pouvez nous rejoindre à tout moment après un cours d'essai gratuit.

L'adhésion annuelle est de 30€/ personne

50€/ couple

20€/ étudiant

Nous nous tenons à votre disposition tous les mercredis de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Louannec, que la Municipalité nous alloue et nous la remercions beaucoup.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler Jacky notre président tél : 06 87 12 41 69

Ou Anne Marie secrétaire tél : 06 04 48 92 94

Jacky CHENY

LES LOUANNIGOUS

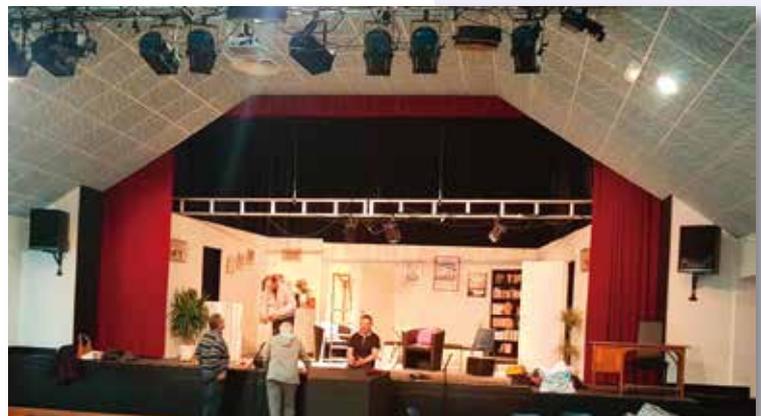
Le réchauffement climatique au programme du théâtre en mars prochain

La salle des fêtes de Louannec est particulièrement bien équipée pour accueillir des spectacles de théâtre. Aux spectateurs, elle offre une parfaite visibilité grâce à sa hauteur de scène à 1m10 avec un équipement lumière de haute qualité, constitué d'une rampe de feux frontale et de plusieurs rampes de scène. Le son est parfaitement distribué dans la salle avec des enceintes au niveau de la scène et en milieu de salle. C'est un vrai confort pour les spectateurs comme pour les acteurs. Ils n'ont pas à forcer la voix grâce à des micros répartis au dessus et en avant-scène.

Les troupes et metteurs en scène de la région ne s'y trompent pas. Ces derniers mois, le CAL et les Louannigous ont accueilli et organisé plusieurs représentations théâtrales, avec à chaque fois un public nombreux, divers, et venant parfois de loin. La troupe de Serval a joué une adaptation d'une pièce à succès et la troupe du Grenier de Paimpol a fait salle comble en présentant le Dindon de Feydeau. Avec la pièce des Louannigous de mars dernier, "Un stylo dans la tête", cela a constitué un choix varié de spectacle.

Cette dynamique ne s'arrête pas. Les Louannigous travaillent pour monter leur nouveau spectacle, programmé les week-ends des 16-17 mars et 22-23 mars 2019. La

troupe a choisi d'aborder cette année un thème d'actualité : le réchauffement climatique. C'est bien sûr une comédie, qui parodie des habitants qui se lancent dans la transformation éco-responsable de leur immeuble, sous l'impulsion d'une jeune femme qui fait son coming out en-



vironnemental. Elle est peu soutenue par son mari écologiste et est confrontée aux propriétaires et locataires de l'immeuble qui peinent à se lancer dans une démarche de développement durable.

Nicolas MIONET



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE PAR L'UNC

L'Union Nationale des Combattants (UNC), communément appelée « anciens combattants », regroupe les combattants de tous les conflits armés décidés par la France depuis sa création à l'issue de la guerre par Georges Clémenceau et le Père Brottier, aumônier aux armées. Ces deux hommes qui n'étaient pas destinés à faire une cause commune ont fondé une union à destination des hommes et des femmes du monde combattant et de leurs proches.

Si le « Tigre » est connu, le père Brottier est un inconnu pour beaucoup et mérite cet état de service qui vaut le respect : **« Brottier Daniel, âme magnifique où s'allient harmonieusement l'ardeur du soldat et le dévouement du prêtre, figure légendaire du régiment dont il partage toujours les heures pénibles. Pendant les attaques des 1^{er} et 2 juin, à Troësnes, parcourait la ligne pour relever et secourir les blessés, allant les chercher en avant de nos postes, sous le feu des mitrailleuses et encourageant les combattants. Est resté à Troësnes malgré les relèves de bataillons, subissant, le 3, une nouvelle attaque et, dans les jours suivants,**



un bombardement très dur. Exerce l'influence la plus heureuse sur les combattants qu'il soutient moralement aux heures difficiles, par ses encouragements et son exemple ».

Ce 11 novembre 2018, les anciens combattants représentés par leurs drapeaux, entourés des élèves de l'école élémentaire, de leur directrice et de leurs parents qui se sont investis pour la réussite de cette commémoration avec le concours de la municipalité, ont rendu un vibrant hommage à nos anciens, ceux de la « der des der ».

NOTA : La carte de combattant est désormais attribuée aux soldats ayant participé aux conflits d'Afrique du nord pendant 120 jours, entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

En 2019, ceux sont quatre nouveaux adhérents qui vont bénéficier de cette mesure. Deux OPEX nous ont également rejoints.

Rejoignez les rangs de l'UNC, contribuez au renouvellement des générations combattantes. L'UNC intègre également les Soldats de France (anciens militaires ayant accompli leur service national).

Renseignements : Maurice Pennec - 06.28.20.39.74.

**Le secrétaire
Maurice PENNEC**

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Mode d'emploi :

- Un seul passage autorisé par personne majeure physiquement présente
- Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état. Un carré de tissu doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté).
- Les chaussures doivent être en parfait état (une étiquette carton avec ficelle).

Pour éviter tout gaspillage de vêtements, pensez à trier ce que vous ne souhaitez pas conserver, car, il trouve une autre vie chez une autre personne. Un grand merci à tous... Joyeuses fêtes.

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08

bav-louannec@orange.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dépôt : mercredi 10 avril (de 9h à 16h) - 20 articles

Vente réservée : jeudi 11 avril (de 14h à 18h) sur invitation pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux futures mamans

Vente : Vendredi 12 avril (de 9h à 18h) et samedi 13 avril (de 9h à 17h)

Reprise des invendus : mercredi 17 avril (de 16h à 18h)





USPL



Équipe A



Ecole de foot de U6 à U11

La saison 2017-2018 a été magnifique, montée de l'équipe A en R2 et de l'équipe C en D2.

Nous voici donc à un niveau sportif plus conforme à nos aspirations.

Mais la R2, dans la nouvelle organisation de la ligue de Bretagne, demande plus d'engagement, plus de rigueur et de concentration, il en faudra pour se maintenir à ce niveau.

La victoire de l'équipe de France en juillet a poussé nombre d'enfants à nous rejoindre, pour répondre à cette arrivée l'école de football a été réorganisée sous l'entière responsabilité de l'entraîneur du club, Johan Geirnaert. Ceci afin de poursuivre le travail déjà effectué et de continuer à améliorer le niveau d'ensemble de nos jeunes dans le temps. Avec toujours en toile de fond respect et convivialité avec l'aide de nos encadrants et des parents.

L'USPL remercie la municipalité et les personnes qui entretiennent les installations chaque semaine, c'est indispensable.

Notre association est un ensemble de joueurs, de bénévoles, d'arbitres, de dirigeants, nos efforts conjugués font que L'USPL évolue favorablement pour la plus grande satisfaction des présidents.

L'USPL participe également au défi Perros-Louannec et à la fête de la musique.

Bonne saison 2018-2019

Albert CADIOU

BABY BALL

Le Baby Ball accueille cette saison près de 20 filles et garçons, de petite à grande sections de maternelle.

Chaque samedi de 9h30 à 10h30, les enfants découvrent avec beaucoup de plaisir les ateliers ludiques proposés.

Pour les 10 ans de l'association, une nouvelle page s'écrit puisque Corentin Le Maillot a repris le flambeau de l'animation des séances.

Très impliqué et attentif, Corentin concocte pour nos jeunes pousses des jeux individuels et collectifs autour du ballon, favorisant l'apprentissage de la motricité et le développement de la coordination, le tout en s'amusant.

Après l'effort, la récompense est au bout du couloir autour du très apprécié goûter de fin de séance.

Pour finir, nous tenons à remercier l'USPL pour le prêt de matériel qui nous a permis de compléter l'existant pour élargir la palette des ateliers proposés.

Pour nous contacter, babyball.louannec@gmail.com

Le bureau du baby ball





Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (AGEL)



L'AGEL a repris ses activités dès le 11 septembre 2018.

Le 5 octobre, l'AGEL a tenu son assemblée générale annuelle, qui s'est terminée selon la tradition, par un apéritif-dinatoire « auberge espagnole ».

Suite au conseil d'administration du 7 octobre, Alizée Boissel Le Béhec et Maryse Bourgart sont reconduites respectivement au poste de présidente et de secrétaire de l'association. Au poste de trésorière, Sonia Guyon remplace Anne-Marie Le Berre, à qui nous adressons nos plus chaleureux remerciements pour son excellent travail de gestion et de tenue des comptes depuis deux ans.



La présidente souligne la richesse de l'association, qui propose trois cours chaque semaine avec trois professeurs aux profils différents. Cette année 2018-2019, il y a un changement dans l'équipe des professeurs. Gwénola Rouxel a quitté l'association en juin. Elle assurait le cours du jeudi à 18h30. Merci Gwénola et bienvenue à Peter Schweitzer qui prend la relève et assure la continuité de ce cours. Les trois séances hebdomadaires d'une durée d'une heure chacune, sont encadrées à la salle des sports de Louannec :

- le mardi à 20 h par Sylvie Le Bris,
- le jeudi à 18 h 30 par Peter Schweitzer,
- le vendredi à 9 h 15 par Line Priser.

Entretien du corps, assouplissements, échauffement, abdos-fessiers, stretching y sont dispensés en musique et dans la bonne humeur. Quelques événements festifs ponctuent l'année et permettent des échanges dans un cadre différent : galette des rois, repas de fin d'année...

L'AGEL est forte de 70 adhérents, qu'il est toujours possible de rejoindre.

La cotisation annuelle est de 75 €, elle couvre l'adhésion à l'AGEL, l'assurance, et constitue un forfait permettant

l'accès aux trois cours. Le petit plus de l'AGEL, les cours sont assurés pendant la moitié des vacances scolaires, entre septembre et juin, sauf pendant la période de Noël. Des portes ouvertes vont être organisées la semaine du 10 décembre.

Venez essayer une séance et si le cœur vous en dit, adhérez !

L'association vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

Alizée BOISSEL LE BÉHEC
Présidente

TTLPL

Pour clôturer une saison 2017-2018 ponctuée d'événements douloureux, le TTLPL organisait le 1^{er} juillet un tournoi amical en hommage à Damien Gonzalez, son ancien président, décédé l'an dernier. Convivialité et esprit sportif étaient les fils conducteurs de cette journée qui a rassemblé une centaine de participants. Joueurs du club, anciens partenaires, familles, représentants de clubs voisins ont taquiné la petite balle blanche au cours de matchs acharnés.

Unaniment les présents ont réclamé la reconduction de cet événement qui correspondait si bien à Damien.

Une nouvelle saison a commencé avec une arrivée importante de jeunes joueurs qui seront les forces vives de demain.

Pour tout renseignement, voir le site du club : www.ttlpl.com

Alain GUÉDÉ

Président du club - 06 48 17 20 10





Cyclo-Club Louannécain (club FFCT n°6819)

Cette année, les adhérents du cyclo-club ont réalisé tout au long de l'année, comme ils en ont l'habitude lorsque le temps le permet, leurs sorties dominicales sur des parcours programmés dans la région et pour certains quelques sorties supplémentaires d'entraînement en semaine. Ils ont aussi participé aux randos régionales (Rospez, Ploulec'h, Plouguiel, etc ...) et il y a eu un groupe important pour suivre la semaine de vélo organisée cette année dans l'Aveyron à Brommat du 26 mai au 3 juin. La semaine vélo a été un peu arrosée mais nous sommes sor-

tis presque tous les jours sur des parcours très accidentés et donc aussi très intéressants. Le plus long parcours nous a conduit au col du Prat de Bouc situé à 1400 m à l'est du Plomb du Cantal. On en a profité pour faire aussi un peu de tourisme dans le Nord-Aveyronnais.

Le Cyclo-Club Louannécain vient de célébrer en 2018 l'anniversaire de ses 40 ans d'activité. Une exposition comprenant une collection de photos, les cinq maillots historiques et quelques vieux vélos a été préparée par le club et présentée aux visiteurs au Foyer de Louannec le dimanche 7 octobre. Les anciens cyclos dont plusieurs anciens dirigeants du club sont passés pour revoir les photos de différentes époques. Plusieurs représentants de la mairie dont le maire Gervais Egault sont également venus nous voir et se sont intéressés à notre activité et nos projets.

Plusieurs anciens sont restés avec nous pour un repas au Kerjoëm.

Daniel LE ROY président du CCL
tél : 02.96.21.75.88
Mail : leroydg@orange.fr



BAD' LOISIRS

Bad'Loisirs Louannec a rejoint le club Trégor Badminton l'année dernière avec les clubs de Lannion et Tréguier. Nos adhérents sont désormais licenciés à la Fédération Française de Badminton.

Grâce à cette nouvelle structure, il est possible de pratiquer le badminton soit en loisirs soit en compétition.

Pour les plus jeunes, à partir de 6 ans, un cours a été mis en place le lundi de 17h45 à 19h15 où nous allons chercher un groupe d'enfant directement à la garderie pour les emmener à la salle de sport.

Pour les moins jeunes, à partir 15 ans, un cours d'initiation adulte-adolescent a été mis en place le lundi de 19h30 à 20h30.

Ensuite, toujours le lundi nous laissons la place à une séance de jeu libre 20h30 à 22h30 ou parfois à des rencontres avec les clubs amis et voisins en loisirs.

Pour les plus motivés, il est possible d'accéder également aux séances à Lannion (du lundi au dimanche) et à Tréguier (le mardi).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://tregor-badminton.fr> ou contactez-nous à louannec@tregor-badminton.fr.

Tarifs saison 2018-2019 :

- Nés en 2011 ou 2012 : 60€
- Nés après 2012 : 90€



Luc KLAINE



La rentrée au Tennis Club

Le début de saison au Tennis Club a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle enseignante. Antoine Bellec, qui assurait les cours du jeudi, a quitté Louannec. C'est Jennifer Dupuis qui le remplace numériquement. Elle prend en charge des groupes du samedi matin, deux groupes jeunes dont un de mini-tennis, et deux groupes adultes messieurs.

Les créneaux du jeudi soir restent accessibles en jeu libre, une bonne nouvelle pour tous les compétiteurs.

Jennifer Dupuis travaille également pour le club de Penvenan et joue en équipe au TC Tréguier aux côtés d'Aurélie Dorp qui continue d'encadrer les cours du mardi soir. Georges Paysant complète bien évidemment l'équipe enseignante pour les cours du mercredi.

Le Tennis Club continue de mettre l'accent sur les jeunes, notamment avec l'organisation d'étapes « Galaxies ». Une étape aura lieu à Louannec en janvier sous la houlette d'Aurélie Dorp.

Sous forme de plateaux, ces étapes constituent la pre-

mière marche de compétition, pour les enfants de moins de 12 ans. Cela sans esprit de concurrence, : les enfants ne jouent plus pour un classement mais sont identifiés par une couleur, selon leur niveau : blanc, violet, rouge, orange, vert.



Plus d'une vingtaine de jeunes pousses de Louannec sont concernés par ces rendez-vous sympathiques, avec l'intérêt aussi de côtoyer des enfants de clubs voisins.

Côté coulisses, l'assemblée générale en septembre a permis de valider la bonne marche de l'association, particulièrement au niveau sportif.

Au bureau, Christian Omnès a fait son entrée comme trésorier adjoint. Les dirigeants espèrent que son exemple sera suivi de nombreux autres car le club a plus que jamais besoin de bénévoles, même ponctuellement, pour fonctionner.

Philippe GESTIN
Trésorier

MELL ZORN

Le club de handball Louannec Mell Zorn a bien démarré sa nouvelle saison avec un nombre de licenciés en hausse pour cette année 2018-2019.

Cette année une nouveauté s'invite au club, puisqu'une personne en service civique est présente pour aider les



-13 Masculins qui ont gagné 15-8 leur match contre Ploufragan le samedi 10 novembre 2018

bénévoles aussi bien au niveau des tâches administratives, que lors des entraînements, ou encore pour la mise en place d'événements exceptionnels,...

Louannec Mell Zorn, propose chaque samedi des matchs au sein de la salle multisports « LE CARPONT » ; tout le monde peut venir profiter des matchs de toutes catégories d'âges (des -9 de ans aux séniors) et de tous niveaux (du niveau départemental au niveau pré-national en passant par le niveau régional). Au total, ce sont 14 équipes que vous pouvez venir soutenir et encourager à Louannec.

Afin d'avoir des équipes au niveau régional et pré-national, le club a effectué des ententes avec différentes communes aux alentours (Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Plesstin-Les-Grèves, Ploumilliau).

C'est toujours dans une ambiance chaleureuse et familiale que les rencontres sportives ont lieu chaque semaine, pour le plus grand bonheur des joueurs, des encadrants et des supporters.

Louannec Mell Zorn



LOUANNEC Volley



Une nouvelle saison a débuté pour l'école de volley pour les enfants inscrits. Cette année les entrainements sont encadrés par Anne-Sophie PICOT.

Horaires des entrainements : 17h30 - 18h30 le jeudi soir, salle verte du Carpont.

A partir de janvier, les jeunes participeront à des actions ponctuelles « mes premiers pas en compétition ». Dans la bonne humeur, ces actions visent à faire découvrir aux plus jeunes la compétition, par des petits matchs en 1 contre 1, avec des enfants de tous les clubs du département.

Alors, si le volley vous tente ? N'hésitez pas à venir essayer !!

Nadia LE BARS



BABY GYM



C'est dans la joie et la bonne humeur que la Baby Gym a repris. Après deux mois de vacances petits et grands étaient très heureux de retrouver l'animatrice Aurélie Dorp pour de nouvelles aventures. Petit changement cette année, les horaires ont été légèrement modifiés : Nous nous retrouvons tous chaque mardi hors vacances scolaires de 9h45 à 10h30.

Nouveauté également la Baby Gym a mis en place une mutualisation du matériel avec l'école maternelle et grâce à l'équipe municipale a pu étoffer ses équipements.

Ainsi Aurélie aura de multiples possibilités de parcours à proposer chaque semaine.

Si vous voulez nous rejoindre vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter au 06 89 81 04 22.

A bientôt

Émilie ZEGGANE
Présidente





Un jour peut-être... Clara BUREL, sur le toit du monde...

Clara disputant actuellement un tournoi au Mexique, puis aux États-Unis, ses parents, avec son accord, nous ont retracé son parcours sportif.

La famille BUREL est arrivée à Louannec en janvier 2006. Clara participe à son premier forum des associations à 5 ans ½ et choisit par hasard le tennis. A l'époque c'est Aline Simon qui anime le mini tennis.

Au bout d'un an, elle suit les cours de Georges Paysant, professeur de tennis du club. Il ressort que Clara est déjà fort douée et il est proposé aux parents de présenter leur fille à la détection qui se déroule à Bégard, tout comme Mathis Malédant également du TCL. Elle est sélectionnée et à partir de ce jour, suit un entraînement régulier à Bégard une fois par semaine dans le cadre de la sélection départementale. Elle obtiendra une bourse qui lui permet d'évoluer au niveau départemental avec comme entraîneur Thierry Frelon. En parallèle, elle rejoint le club de Lannion avec comme entraîneur Antoine Le Calvez pour bénéficier de plus d'heures d'entraînement.



A 7 ans, avec un an d'avance, elle est finaliste du championnat individuel départemental. Mais cela ne lui permet pas de participer au championnat de Bretagne vu son jeune âge.

A 8 ans, elle participe à son premier grand tournoi, au niveau régional où elle finira deuxième.

A partir de ce moment, tout s'accélère. Elle est détectée par la ligue de Bretagne puis la fédération française de tennis.

A 10 ans, elle devient vice-championne de France par équipe.

A 12 ans, elle remporte son premier championnat de France individuel.

A 13 ans, elle intègre l'Institut National du Sport

et de l'Education physique (INSEP) à Paris. Ce centre d'excellence du sport de haut niveau lui permet d'allier le sport et les études. Elle quitte le cocon familial pour entrer à l'internat.

A 14 ans, elle intègre le C.N.E. (Centre National d'Entraînement) à Paris, près du Roland Garros.

A 17 ans, elle obtient son baccalauréat avec un an d'avance. Ce qui prouve qu'elle est une bonne élève et qu'elle sait concilier le sport de haut niveau et les études.

A ce jour, Clara fait une pause dans ses études pour s'accomplir pleinement dans son sport de prédilection. Précisons que Clara est inscrite sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, ce qui lui vaut cet avantage.

Au point de vue de ses résultats :

En janvier 2018 elle est finaliste de l'Open d'Australie.

En juin 2018 bénéficiant d'une « wild card » de la part de la Fédération, elle participe à son premier grand tournoi mais est éliminée au premier tour. Reportée dans sa catégorie junior, elle perd en 8^{ème} de finale.

En juillet 2018, elle participe au tournoi sur gazon à Wimbledon et perd également en 8^{ème} de finale.

En septembre 2018, elle est finaliste à l'U.S. Open chez les juniors. A Clermont-Ferrand, elle est finaliste du tournoi ITF des « 25.000 \$ » (cette somme représente le montant attribué à l'ensemble des participants).

En octobre 2018, elle représente la France et est finaliste aux jeux olympiques juniors en Argentine. Elle remporte donc la médaille d'argent. Dans ces mêmes jeux, elle finit 3^{ème} dans le tournoi mixte et revient avec la médaille de bronze.



Fin octobre 2018, elle remporte les Masters juniors en Chine, lui permettant d'être sacrée N° 1 mondial juniors.

Clara a fréquenté l'école primaire de Louannec et ses institutrices, compréhensives, lui autorisaient des absences.

Au collège des Sept Iles, elle bénéficie également d'un emploi du temps aménagé pour vivre sa passion.

Partie jeune du domicile familial, beaucoup de sacrifices sont consentis, mais les liens familiaux sont forts et obligatoires pour tenir et réussir. C'était son choix et elle l'assume.

Son objectif maintenant est de terminer championne du monde juniors 2018 pour accéder aux tournois majeurs en professionnel.

Clara a une passion, ... le tennis. C'est sa passion, ... une vraie passion.

Sylvie CRAVEC et Guy PARZY



NOUVEAUX COMMERÇANTS

HYPNOTHERAPEUTE
 Praticien en Hypnose Ericksonienne
 Diplôme Aide Médico Psychologique

Drains Fabrice
 06 11 23 59 82

Cabinet / Domicile, sur Rendez-vous

Bénédicte Le Tacon - Sevenou

Orthoptiste

5 Route de Perros
 22700 Louannec (parking de la poste) Tél. : 07 87 75 14 62

 **FORHOME**
 Construction neuve
 Extension
 Rénovation tous corps d'état

Gérald MABON
 06 17 92 07 39

2A Mabilien 22700 Louannec / 02 96 38 45 18
 forhome.louannec@gmail.com

**PEINTURE
 DECORATION**

DÉCO
 Loïc Le Guillou

Ravalement - Parquet flottant
 Staff (Moultres - Rosaces - Corniches)
 Peinture nuagée - Enduit ciré
 Stuck - Chaux - Patine

06 50 46 95 22
 loicleguillou2@gmail.com



ARRÊT SUR IMAGES : 1935



Élèves de l'École publique de Louanec en 1935.
Photo aimablement prêtée par M. M. Prat sur laquelle figure son père alors âgé de 6 ans.

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ

UN RÉSEAU DE **34** POINTS DE LOCATION À VOTRE DISPOSITION

55€ LA SEMAINE
10€ LA JOURNÉE

DANS LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

CHEZ NOS PARTENAIRES
• COMMERCES
• HÉBERGEMENTS
• PORTS & AÉROPORT

DESTINATION BRETAGNE CÔTE DE GRANIT ROSE...
vélek'tro
LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
E-BIKE

Destination
Bretagne
Côte de Granit Rose
www.bretagne-cote-de-granit-rose.com



Le Lenn en fête

Cette année, la fête du Lenn s'est déroulée dans un contexte particulier et pour finir de manière... sensationnelle !!

Nous avons dû aménager les horaires des intervenants, mais pour un évènement particulier...

... Eh oui, cette édition du 15 juillet 2018 est à marquer d'une pierre blanche. Non pas du fait d'exceptionnelles prestations, du temps estival,...

... l'équipe de France de football remporte sa deuxième coupe du monde à Moscou...



Trois salles dont une avec écran géant ont été mises à disposition au camping, pour nos amis vacanciers mais également pour l'ensemble des louannécains désireux de partager ce moment haut en couleur.

19 heures, ils sont debout, ils dansent, ils chantent, ils sautent... les supporters sont "heureux"...

"tout cela était très calme, très figé, très tendu, à l'image de la rencontre. Et puis d'un coup, cela a été un déferlement de joie, d'insouciance, de plaisir, de fierté aussi".



Après des moments de folie et de liesse, la fête a pu commencer dans une ambiance survoltée avec des chants de marins par nos amis de "Rue du Quai".

Après s'être requinquée avec les saucisses frites et

désaltérée au bar, l'assistance a pu se dépenser sur des rocks endiablés du groupe "Granite Smith".



La soirée s'est terminée par le feu d'artifice musical tiré sur le plan d'eau du Lenn sous la direction de Frédéric Salaün, maître des bombes et des couleurs.

Une très bonne et belle journée pour cette édition 2018...



Nous remercions notre ami Christophe Parré qui a assuré, comme toujours, d'une main de maître la sonorisation de cette après-midi et des spectacles, mais aussi le personnel du camping et tous les bénévoles qui ont permis que cette journée se déroule sous les meilleurs auspices.

Guy PARZY



TROP C'EST TROP.. STOP aux incivilités et autres actes de vandalisme.....

C'est assez !... assez de ces actes qui constituent une atteinte volontaire et gratuite aux biens privés ou publics et qui polluent nos vies. Les appels au civisme de chacun sont récurrents dans le bulletin municipal et hélas bien peu suivis d'effets au quotidien... Comment se faire comprendre ?

Dégradations, Dégradations, Dégradations, ... Une nouvelle fois, notre environnement a été confronté à des actes de vandalisme et de dégradations qui sont parfaitement inacceptables.

- Dernièrement sur le site "Un arbre pour un enfant" de l'espace de jeu de Penker, des arbres ont été arrachés ou vandalisés et les panonceaux avec les prénoms des enfants détériorés ou volés.
- Les terrains de pétanque ont vu plusieurs de leurs bordures en béton descellées et déplacées, ainsi qu'une clôture en bois.
- Le terrain du City-stade a eu un panneau de basket arraché.

Devant de tels actes de détérioration, devons-nous poursuivre les améliorations de notre environnement ?

Pouvons-nous imaginer que ces personnes qui, jusqu'à ce jour peu scrupuleuses, préféreront éviter toute destruction ou dégradation de nos biens publics, et témoigneront ainsi d'un plus grand respect de leur ville, ce qui les mettra tout autant en valeur ?

Taisons-nous sur les nombreuses bouteilles de verre régulièrement retrouvées aux alentours de certains espaces

qui se devraient conviviaux ...

Déplorons également de devoir constamment contourner sur nos trottoirs des déjections canines. Rappelons que nos amis les chiens ne sont pas responsables. Ce sont bien leurs maîtres.

Rappelons que la loi punit tous ces actes qui relèvent le plus souvent de la négligence, mais hélas parfois de la malveillance de leurs auteurs.

"La destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui dont il n'est résulté qu'un dommage léger est punie d'une amende pour les contraventions de 5^{ème} classe". **Article R 635-1 du Code pénal.**

"Les dégradations causant un dommage grave peuvent être qualifiées de délit puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende". **Article 322-1 du Code pénal.**

La qualification du dommage est laissée à l'appréciation souveraine de l'autorité judiciaire suite à nos dépôts de plainte.

La Municipalité lance un appel à la responsabilité et à la vigilance de tous, et en particulier aux parents d'enfants et d'adolescents qui ne paraissent pas toujours conscients de la gravité de leurs actes.

Notre commune ne peut rester accueillante et agréable à vivre que grâce à la volonté et à la participation de tous.

Guy PARZY

Marathon

Le dimanche 30 septembre a eu lieu le 2^{ème} marathon organisé par "Objectif Autonomie", sous la houlette de Denis PENNDU de Louannec et de sa fille Jennifer, mais cette fois dans le sens PERROS-GUIREC - PAIMPOL.

Cette année, avec ce départ de Perros-Guirec, nos bénévoles au nombre de 35 ont été sollicités moins longtemps, mais ont œuvré avec le même brio, la même rigueur et le même investissement, et ce sans incident majeur. Merci pour leur participation.

Les mesures de sécurité exceptionnelles mises en œuvre sur Louannec ont encore fait l'unanimité auprès des concurrents. Comme l'an passé, bien que proche du départ, des compétiteurs ont remercié nos bénévoles en passant et nous ont félicités pour notre organisation.

Et à ce sujet, je tiens à remercier les agents des services techniques de la commune qui ont préparé en amont le balisage et la pose des panneaux et barrières.

Merci encore à tous.

La troisième édition se déroulera le 22 septembre 2019 avec un départ de PAIMPOL.



Les non voyants aussi participaient à l'épreuve. Félicitations & respect....

Guy PARZY

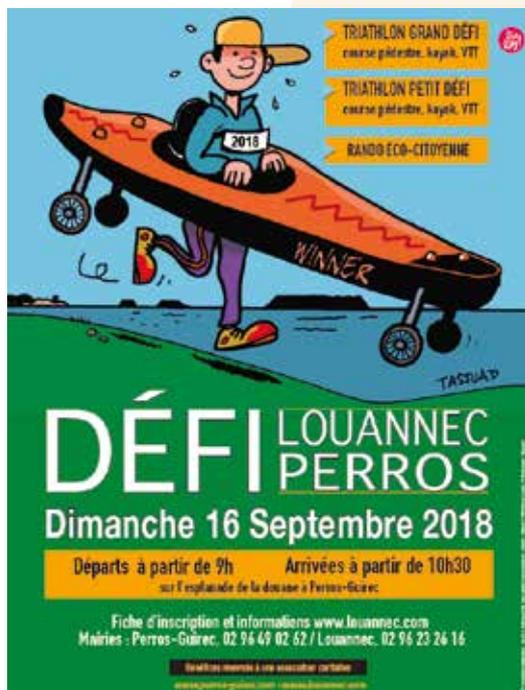


Défi 2018 Louannec - Perros-Guirec

La quatrième édition du "Défi Sportif Louannec - Perros-Guirec" s'est déroulée sous un beau soleil. 42 équipes de deux concurrents se sont "affrontées" dans les deux Défis, dans ce truc un peu dingue ou tu cours, tu pagaies et enfin tu pédales...



Pour resituer un peu le contexte, ces triatlons se déroulent autour et sur Lenn mais également dans la campagne louannécaïne. Ce béguin pour l'effort intense voit s'enchaîner course à pied, kayak et VTT sur des distances respectives de 5,5km, 2,5 km et 14 ou 21 km pour le "Grand Défi" sur lequel se sont affrontés 30 équipes.



Dans le même temps était donné le départ du "Petit Défi" à 12 équipes, une course où les plus jeunes étaient invités à imiter les grands sur des parcours réduits, mais avec un effort tout aussi intense.

Enfin, une randonnée éco-citoyenne de 7km était organisée conjointement par l'ARAL de Louannec et les Amis de la Côte de Granit Rose de Perros-Guirec. L'occasion de mettre ses plus belles chaussures de rando et d'arborer les plus beaux sourires pour partir, sac poubelle à la main, libérer nos beaux sentiers et bords de mer de tous leurs déchets !

Ces défis ont remporté un succès relatif, considérant un manque de participants dans la randonnée.



Le débriefing organisé le 8 novembre à la salle des navigateurs de Perros-Guirec en présence de Gervais Egault, Maire de Louannec et de Christophe Bétoule Adjoint au Maire à Perros-Guirec, représentant Erwen Léon, Maire, excusé, des différents sponsors de l'épreuve, et des bénévoles, a permis de faire le point. A cette occasion, un chèque d'un montant de 500 €, bénéfice de cette journée a été remis aux deux vice-présidents de l'association "Les Enfants de Trestel" : ce sont des enfants qui n'ont pas eu la chance de grandir "normalement". Certains de ces enfants vivent à l'année et pour des années au Centre de Trestel (Enfants polyhandicapés de la Maison de l'Estran), d'autres sont isolés dans leur handicap et ont beaucoup de mal, sans initiative, à affronter le monde extérieur.

Nous voulons par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, remercier les bénévoles, les services techniques de la Mairie de Louannec, le C.A.L., pour leur participation active et sans qui, cette journée n'aurait pas pu connaître ce succès et ce retentissement.

Merci à tous et à l'année prochaine...

Guy PARZY



Radars pédagogiques dans la commune

Soucieuse de responsabiliser les automobilistes afin qu'ils adoptent une vitesse adaptée, la municipalité a décidé de mettre en place trois radars pédagogiques dans des endroits sensibles comme Nantouar, route de Tréguier et route de Perros. Mis en service le 1^{er} juillet 2018, ces dispositifs de prévention ne flashent pas, mais ils enregistrent toutes les données dans les deux sens de circulation.

Ces radars sont censés limiter la vitesse et faire prendre conscience aux conducteurs de la vitesse à laquelle ils conduisent sur ces routes de Louannec.

L'analyse montre que 90% des relevés respectent les limitations pour les 3 radars.

Les vitesses les plus élevées relevées :

- Nantouar (vitesse limitée à 50km/h)
- Route de Tréguier (vitesse limitée à 50 km/h)
- Route de Perros (vitesse limitée à 70 km/h)

- 89 km/h sens Louannec - Trélevern le 01.08.2018 à 01h30
- 86 km/h sens Trélevern - Louannec le 31.10.2018 à 10h00
- 133 km/h sens Louannec - Tréguier le 15.10.2018 à 03h30
- 127km/h sens Tréguier - Louannec le 02.08.2018 à 04h30
- 151 km/h sens Louannec - Perros le 03.10.2018 à 19h30
- 139km/h sens Perros - Louannec le 24.09.2018 à 22h00

L'étude de ces relevés est en cours. Ils seront analysés pour déterminer si des créneaux de jours et d'heures apparaissent. Si c'est le cas, ces résultats seront remis à la gendarmerie pour que des actions de contrôle soient éventuellement menées.



Guy PARZY

ETAT CIVIL 2018 (arrêté au 16 novembre 2018)

NAISSANCES

DELALANDE Elsa, Lola, Billy	29 mai	CORVELLER Léane, Céline, Mickaëlle	27 août
HEURTAULT Yuna	7 juin	VANDEBOSSCHE Eden	10 septembre
NICOL Roxane, Juliette	19 juin		

MARIAGES

LE DANVEZET Didier, François et PENNDU Jennifer, Anne Jeannine	04 août
MEHEUT Franck, Emile, Joseph et ALLAIN Servane	08 septembre
OMNES Christian et MENET Mélanie, Laurence	02 novembre

DÉCÈS

JANVIER Maryvonne, Claire épouse JOUEN	3 juin	BLAECHE Nicole épouse LE QUINQUIS	5 septembre
BOURDAIS Catherine, Thérèse épouse BEAUJOUAN	17 juin	GOASAMPIS Annette épouse LE LEVIER	5 septembre
MONTHOUEL Danielle, Marie, Laurent veuve PERREY	24 juin	BOURHIS Pierre	10 octobre
GUEZIEC Marcel, Yves, Alexis	17 juillet	SALAUN Jean-Marie	19 octobre
GROSSEVEUR Alain	28 juillet	ARHANT Anaïse veuve GRALL	26 octobre
MONJARRET Antony, Georges	1 août	TALGUEN Roger	6 novembre
FERREC Marie, Yvonne veuve GARGAM	22 août	VIARD née FLATRES Danielle	10 novembre
LE GOFF Paul, Célestin, Augustin	27 août		
LE ROUX Marie, Louise veuve PERROT	1 septembre		



Mix du RPAM et BabyGym : médiation animale et atelier musique



Emilie ZÉGGANE



Le tri sélectif (communiqué de Valorys)



La qualité des dépôts des déchets végétaux en déchèterie se dégradent.

Depuis quelques mois, nous constatons que la qualité des déchets végétaux déposés par les usagers et les professionnels se dégradent.

En effet de nombreux indésirables y sont retrouvés comme par exemple de la ferraille, du plastique ou encore des encombrants.

Les conséquences sont importantes. En effet, ces indésirables occasionnent de la « casse » sur nos outils de broyage et les réparations représentent des coûts énormes.



NE PAS DEPOSER DANS LES VEGETAUX

Sacs et objets en plastique - Troncs et souches

Pièces métalliques - Gravats et cailloux

Merci de votre contribution à la qualité du tri

Les ambassadeurs de prévention du SMITRED Ouest d'Armor

Ils sont trois, trois nouveaux agents assermentés et formés par le SMITRED Ouest d'Armor pour sensibiliser et informer les habitants de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat, du SMICTOM du Ménez Bré et de Lannion-Trégor Communauté au tri des déchets.

Chaque jour, ils se rendent sur le terrain pour constater les erreurs de tri dans les bacs d'apports volontaires et individuels ou encore dans les déchèteries mais leur rôle n'est pas de réprimander. Au contraire, ils sont là pour aider et accompagner les habitants dans leur geste de tri. Ils ont une mission de contrôle qualité.

Le tonnage de la collecte sélective augmente et donc les erreurs de tri également. Or, un mauvais tri se traduit par un coût supplémentaire pour l'habitant. En effet, une baisse de la qualité du tri induit des diminutions sur les soutiens financiers et cela a des conséquences sur l'ensemble de la population qui peut être impactée par la TEOM.



Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Constructeur	FORHOME	ZA Mabiliès	06.17.92.07.39
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostiques immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Impression Textile	KAMEHAMEHA	7 route de Kerjean	06.62.45.20.72
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Guilloteau Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Peintre	LG Déco	2bis Allée du Verger	06.50.46.95.22
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Vitraux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	Le Dockland	M. DEFOICHE Olivier	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	4 route de Tréguier	06.88.59.98.26
Chambres et table d'hôtes	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	02.96.23.29.30/06.23.58.58.34
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage AD	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Garagiste	Garage CAP 22		ZA de Mabiliès	02.96.23.34.85
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Hypnothérapeute	Hypnothérapeute	M. DRAINS Fabrice		06.11.23.59.82
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. Benoît BERTHELOT		06.76.97.26.28
Immobilier	Propriétés-privées.com	Mme LAVÉANT Mélina		06.60.28.27.99
Immobilier	SAFTI	M. Chantal HUON		06.60.63.41.41
Massage - Reflexologie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	06.71.03.53.20
Orthoptiste	Orthoptiste	Mme LE TACON-SEVENOU Bénédicte	5 route de Perros-Guirec	07.87.75.14.62
Notaire	Étude notariale	M. PARTIOT Rémi	3 rue des Ecoles	02.57.63.02.67
Restaurant	Il Bocconcino	M. DA BARBIERI Luca	4, route de Kernu	02.96.91.83.21
Restaurant	Kerjoem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Restaurant	L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	La table de Ced	M. CARPENTIER Cédric	2 allée du Verger	02.96.23.52.51
Restaurant	Le Petit Dakar	Mme DIÉME Sénébou	4bis, route de Trélévern	07.88.12.00.51
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Mme GIROUX Hélène	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel
29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et
vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'En- vironnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre
disposition pour tout conseil aux particuliers désirant
construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement
de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-
16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF-ENEDIS-GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Ouverture de compteur : 09 77 42 34 26

Dépannage : 09 72 67 50 22

EDF (ouverture contrat d'électricité) : 09 69 32 15 15

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Mobili Tilt : n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de
16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également
s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

54 rue Kra Douar

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,
9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

MDD (Maison du Département)

13 boulevard Louis Guillou - Lannion

Tél. : 02 96 04 01 04

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	La Poste	02 96 23 13 11
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Les Ecoles	
Médecin		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Relais Assistantes Maternelles	
Cabinet soins infirmiers		CIAS/LTC (Mme le Breton)	06 77 13 55 05
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Soins à domicile	
Cabinet infirmier		CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ	06 20 77 24 08	22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
38 route de Tréguier		Centre de Loisirs	
Chirurgien-dentiste		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Gilles LE PAGE	02 96 49 06 20	Camping municipal	
5, route de Perros		Ernest Renan	02 96 23 11 78
Pharmacie		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Anne GUEZIEC	02 96 23 19 71	Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
Rue des Feux du Large		Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Psychologue Clinicienne D.E		S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Florence SAILLANT	02 96 49 01 24	Correspondants de Presse	
5, route de Perros		Ouest-France	02 96 23 09 61
Masseurs Kinésithérapeutes		Mme DURIEU Caroline	06 61 80 81 75
Romane ROUSSEAU, Emmanuelle JEZEQUEL,			of.cdurieu@orange.fr
Izeline FERRÉ et Antoine NAUD	02 96 23 07 98	Le Télégramme	
38 route de Tréguier		Mme PASQUIERS Valérie	06 10 69 61 34
Manuel DORÉ et Antoine BIARNES	02 96 49 01 21		valerie.pasquiers@wanadoo.fr
5, route de Perros		Le Trégor	
Pédicure - Podologue		Mme BRUANT Clémentine	06 87 29 50 11
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03		clementine.bruant@hotmail.fr
38, route de Tréguier	06 71 76 27 88	EHPAD	
Orthophoniste		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Stéphanie JOUANNO	06 82 69 88 17	SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
38, route de Tréguier		25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Ostéopathe DO		Saint Quay perros	
Pierre MAUGUIÈRE	02 96 49 01 20	CCAS	
5, route de Perros		Mairie Louannec	02 96 23 20 63
Sophrologie			
Corinne GIUDUCELLI	06 47 97 00 07		
5, route de Perros			

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :

Mercredi (semaines paires) (bac gris)

Collecte sélective :

Mercredi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/fr/dechets/les-jours-de-collecte-des-dechets.html>

Le BIM

Responsable de la publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :

G. Egault, G.Parzy

S. Cravec, E. Renaud

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie :	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

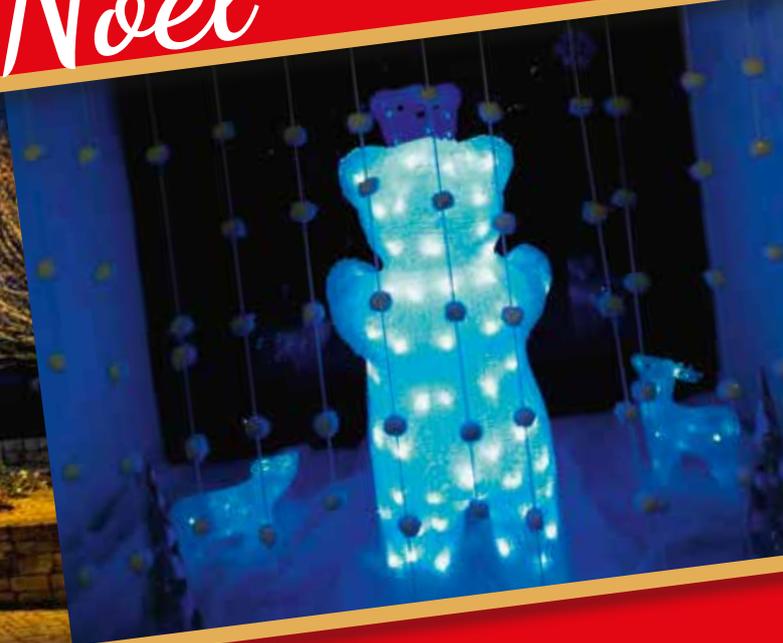
Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS



Joyeux Noël



Bonne année

